

# éduquer

tribune laïque n° 150 décembre 2019

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



## actualité

Quelle consommation de viande dans nos cantines?

## éducation

Quelle place pour les valeurs en pédagogie?

## sciences

«Je suis une chercheuse engagée»

## DOSSIER

Histoire du féminisme en Belgique: reconnaître un héritage

# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>Fusionner les réseaux?</b>	p 3
<b>Focus</b>	<b>Les coups de cœur de la Ligue</b>	p 4
<b>Coup de crayon sur l'actu</b>	<b>Dessin de Nicolas André</b>	p 6
<b>Actualité</b>	<b>Quelle consommation de viande dans nos cantines?</b>	p 7
<b>Chronique de la Ligue</b>	<b>De la nécessité de la transmission douloureuse</b>	p 11
<b>Dossier</b>	<b>HISTOIRE DU FÉMINISME EN BELGIQUE: RECONNAITRE UN HÉRITAGE</b>	p 12
	<b>Histoire du féminisme en Belgique: reconnaître un héritage</b>	p 12
	<b>Les féminismes et les femmes, non-objets de l'histoire</b>	p 14
	<b>Première vague féministe: égalité des droits</b>	p 17
	<b>Deuxième vague ou néo féminisme: «dissoudre la hiérarchie»</b>	p 24
	<b>Quelques évolutions contemporaines jusqu'aux années 2010</b>	p 30
	<b>Les plaques tectoniques de la société bougent!</b>	p 33
<b>Éducation</b>	<b>Quelle place pour les valeurs en pédagogie?</b>	p 36
<b>Sciences</b>	<b>«Je suis une chercheuse engagée»</b>	p 39



## éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles

Éditeur responsable  
Roland Perceval

Direction  
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue  
Juliette Bossé

Mise en page  
Éric Vandenhede  
assisté par Juliette Bossé

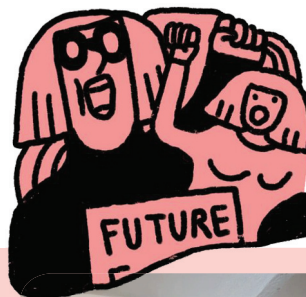
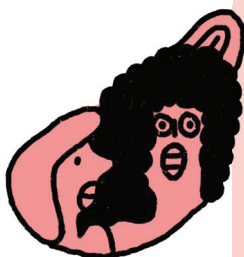
Réalisation  
mmteam sprl

Ont également collaboré  
à ce numéro:

Patrick Hullebroeck  
Marie Versele  
Juliette Bossé  
Maud Baccichet  
Abdel de Bruxelles  
Cristina Spanó  
François Chamaraux  
Nicolas André  
Pamela Cecchi  
Guy Vlaeminck  
Talhaoui Amina

## Couverture

Italienne, **Cristina Spanó** est illustratrice et dessinatrice de bandes dessinées. Elle habite à Barcelone et travaille principalement pour la presse. Elle a collaboré avec le *New York Times*, le *Financial Times*, *The Economist* etc. et avec différentes maisons d'édition pour enfants.



Guy Vlaeminck, membre du bureau de la Ligue

## Fusionner les réseaux?

À l'occasion de l'élection du Président du MR, les candidats ont eu la possibilité d'exprimer leur vision, sur les grands problèmes du moment. C'est ainsi qu'ils ont clairement fixé leur attitude à propos de la fusion des réseaux d'enseignement.

Que le problème soit préoccupant pour les gestionnaires politiques est évident. La petite Communauté française de Belgique entretient financièrement, depuis plusieurs dizaines d'années, quatre réseaux d'enseignement qui coexistent en fonction de la législation du Pacte scolaire et qui se livrent une concurrence discrète mais particulièrement onéreuse pour les deniers publics. L'idée d'une rationalisation du secteur est donc inévitable

Pour certains, fusionner d'abord les réseaux publics semble être une étape préliminaire. Le projet a déjà été avancé à quelques reprises et, heureusement, rejeté à chaque tentative.

L'idée de ne s'en prendre qu'aux réseaux publics est absolument inacceptable pour la Ligue. Elle aurait pour effet de limiter les rationalisations aux deux seuls réseaux officiels tout en préservant l'autonomie des pouvoirs organisateurs libres. Il est probable que les économies ainsi réalisées seraient réinjectées dans tous les réseaux, entraînant un transfert insupportable du public vers le libre.

Si l'enseignement mérite incontestablement une simplification rationnelle, elle ne peut être envisagée que pour l'ensemble du secteur en fixant notamment des droits et des devoirs identiques pour tous. Nous sommes encore loin du compte et la récente introduction des cours de philosophie et de citoyenneté dans tous les cursus scolaires en est la dernière illustration.

Si le législateur envisage une rationalisation du système éducatif en Communauté française, il conviendrait

d'en examiner tous les aspects et vraisemblablement de redéfinir le rôle et les responsabilités des pouvoirs publics à tous les niveaux: communes, villes, régions, communautés.

Un tel plan n'est évidemment envisageable qu'au terme d'une solide négociation.

**Je deviens  
membre de  
la ligue**  
**2020**

### Pourquoi?

Parce que je soutiens des valeurs:

- d'égalité fille - garçon dans l'éducation;
- de neutralité au sein de l'école publique;
- d'émancipation par l'éducation pour tous.

Parce que l'affiliation me permet de bénéficier de nombreux avantages:

- envoi à votre domicile de la revue mensuelle *Éduquer*;
- envoi à votre domicile de notre Cahier des Formations (2x/an);
- tarifs préférentiels pour la majorité des activités organisées par la Ligue.

### Comment?

Nous vous invitons à verser 25€ sur le compte de la Ligue: BE19 0000 1276 6412.

Si vous êtes déjà membre, pensez à renouveler votre cotisation.

**Nous espérons de tout cœur vous compter parmi nos membres en 2020.**

Retrouvez tous nos articles et l'actualité de la Ligue sur le site

**ligue-enseignement.be**

## Je m'abonne à Éduquer

Vous êtes enseignant-e, direction d'école, parent, ou tout simplement intéressé-e par les questions d'éducation et d'enseignement?

Pour seulement **25 €** par an, retrouvez, **chaque mois**, les informations sur l'actualité de l'enseignement sélectionnées pour vous par la Ligue et des analyses approfondies sur les questions éducatives!

## Éduquer, former

À la Ligue, nous nous occupons d'éducation et de formation.

Autrement dit, nous participons au développement humain par les moyens de l'éducation et de la formation.

Cela, nous le faisons de multiples manières: avec des ateliers d'alphabétisation et de français langue étrangère, des formations d'animatrices et d'animateurs socioculturels qui visent à la remise à l'emploi de personnes en situation de chômage, la formation continue de celles et ceux qui travaillent dans les secteurs sociaux, culturels, socioculturels et éducatifs. . .

Mais nous pensons que mener des actions concrètes n'est pas suffisant si elles ne s'accompagnent pas d'un regard critique sur la manière dont l'éducation est prise en charge (ou pas) dans notre société et sur la place que cette dernière réserve à l'éducation en général. Et c'est pourquoi nous publions notre revue *Éduquer*, nos études, notre site Internet *ligue-enseignement.be*. Car ces supports nous permettent de partager le travail critique que nous effectuons.

Mais nous considérons que ce n'est pas encore suffisant et qu'il s'agit aussi de s'intéresser à la manière dont l'enseignement et l'éducation sont organisés, à travers budgets, programmes, personnels, institutions, textes de lois, etc. Et c'est pour cela que nous analysons la politique de l'enseignement.

Ultimement, nous pensons aussi à la Ligue, qu'il est utile d'éclairer l'ensemble de ces démarches par un véritable projet éducatif définissant le sens des actions menées: éduquer, oui, mais pour quelle société, quel développement humain, quelles valeurs?

Vous êtes un grand nombre à avoir participé à cette belle histoire en 2019, sans être toujours conscient de l'importance que nous attribuons à votre participation: vos cotisations de membre ou vos dons, votre inscription à nos activités et à nos stages résidentiels, la fréquentation de notre site Internet, la lecture de nos articles et parfois, vos réactions, ou encore, parce que vous étiez tout simplement vous-même une cheville ouvrière de cet immense chantier.

Merci à toutes et tous de participer à cette belle histoire qui reste un combat de tous les jours.

Patrick Hullebroeck, directeur

## Série/Web

### La fenêtre d'Overton?

Le concept a récemment été abordé par Clément Viktorovitch (chroniqueur français spécialiste de la rhétorique en politique) dans l'émission «Clique» sur Canal+; cela en lien avec les propos de Julie Graziani (chroniqueuse conservatrice et traditionaliste) qui accusait une mère célibataire précarisée d'être responsable de sa situation.



La fenêtre d'Overton ou la fenêtre de discours, est une théorie politique développée par Joseph P. Overton. Selon cette théorie, l'ensemble des idées, opinions ou pratiques considérées comme acceptables dans l'opinion publique se situent dans une fenêtre (allégorie). Dès lors, une idée peut vivre, exister, seulement si elle est à l'intérieur de la fenêtre qui englobe une gamme d'idées considérées comme acceptables politiquement en regard de l'opinion publique. Si un politicien propose une idée, une politique qui existe à l'intérieur de cette fenêtre, de ce cercle admis, il sera vu comme acceptable par le peuple.

Après la mort d'Overton, le concept fut élargi. En effet, on examina le concept d'ajustement de cette fenêtre d'idées acceptables via la promotion d'idées en-dehors de cette fenêtre et ce, dans le but de les rendre acceptables par l'opinion publique. On parle alors d'ouvrir la fenêtre d'Overton dans le but délibéré de faire passer des idées extrêmes; un procédé de plus en plus souvent utilisé par les partis extrémistes. Un individu va lancer une idée qui n'entre pas dans la fenêtre, par exemple: le cannibalisme. Pour l'opinion publique, cette invective est inacceptable et scandaleuse: on ne mange pas les hommes! Cette position va susciter un rejet massif des individus. Plus tard, un autre individu va émettre une idée similaire mais plus modérée: et si on mangeait les hommes vieux et handicapés! Toujours hors de la fenêtre, cette dernière sera cependant vue comme moins extrême, plus acceptable que la précédente. La fenêtre va alors s'ouvrir: cette idée va entrer dans la sphère publique et politique, modifier les valeurs et les opinions des individus jusque-là hermétiques.

La fenêtre d'Overton permet alors, de changer la perception de l'opinion publique sans qu'elle s'en rende compte pour une idée considérée jusque là comme inacceptable, insensée, pour finalement être acceptée et appropriée. En principe aucun tabou n'échapperait à l'efficacité de cette technique.

## Littérature jeunesse

### Les Riches heures de Jacominus Gainsborough - Rébecca Dautremer

«Jacominus était petit, mais il aimait le grand. Il ne courait pas très vite, mais il était toujours assez loin. C'est-à-dire qu'il avait toujours l'air un peu absent, même quand il était bien là. Les autres lui criaient: Reste avec nous quand-même!» (pages 18-19). Avec «Les Riches heures de Jacominus Gainsborough», Rébecca Dautremer nous fait découvrir l'histoire de ce tout petit lapin, Jacominus. Non seulement de taille ridicule, Jacominus traîne en plus une patte folle et une mélancolie qui lui laisseront trop peu de répit. Grâce à ses amis Policarpe, César, Agathon, Byron, Léon et Napoléon, sans oublier la jolie Douce, Jacominus va faire front, accepter ses handicaps et profiter des petits et grands bonheurs de la vie. «Les Riches heures de Jacominus Gainsborough» est un album jeunesse rempli de tendresse et de poésie. Grâce à son graphisme grandiose et ses multiples clins d'œil aux grands peintres du XX<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage attire implacablement le regard et nous fait fondre d'amour pour ce petit-grand Jacominus. Une philosophie du bonheur à ne pas rater!



## Film

### Hors normes

Basé sur une histoire vraie, «Hors normes» suit le travail de Bruno et Malik, dévoués corps et âmes à l'accueil et la prise en charge quotidienne d'enfants et adolescent-e-s autistes sévères. . . . ceux et celles dont plus personne ne veut s'occuper. Dans le collimateur des autorités, ils mènent leurs projets grâce à des bonnes volontés et beaucoup d'investissement personnel. Menacés de perdre le peu d'aide dont ils bénéficient, Bruno et Malik vont se battre jusqu'au bout pour faire reconnaître les besoins des personnes autistes. Comment changer le regard sur l'autisme? Comment faire quand on n'entre pas dans les cases? «Hors normes» aborde avec tact et réalisme le traitement de la différence dans nos sociétés: l'accueil et les infrastructures réservées aux personnes autistes mais aussi le regard que notre société pose sur la maladie mentale. C'est ne pas toujours reluisant. Cela touche aux tripes. On en ressort les yeux pleins de larmes mais grandi.



## Chiffre

### Netflix, pollution numérique

Selon Jean-Marc Jancovici, ingénieur spécialisé sur l'énergie et l'environnement, «Netflix, à lui tout seul, utilise 13% de la bande passante mondiale sur Internet. Netflix est une absolue catastrophe pour les émissions de gaz à effet de serre.» On estime que le seul visionnage de vidéos en ligne a généré l'an dernier 306 millions de tonnes de CO2, soit l'équivalent de ce que génèrent 306 millions de passager-e-s faisant chacune un aller-retour Paris/New-York en avion. En effet, la vidéo en ligne, parce qu'elle suppose des infrastructures pour la stocker, du réseau pour la faire circuler, consomme énormément d'électricité, et rejette une masse alarmante de dioxyde de carbone. Ces chiffres mettent en évidence la nécessité d'interroger nos pratiques numérique en sélectionnant par exemple, les informations à visionner.

Sources: [theshiftproject.org](http://theshiftproject.org)

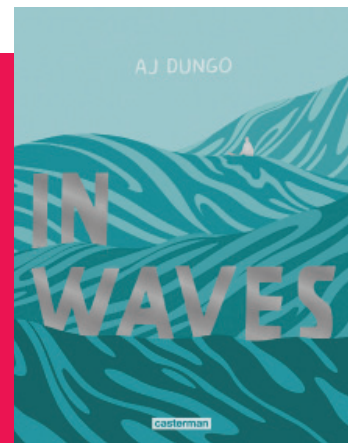


## Bande dessinée

### In Waves - A.J. Dungo

«La perte d'un être cher et la façon dont on traverse le deuil, en surfant comme on peut la crête d'une grosse vague. Tantôt au-dessus de l'écume, tantôt envahi et fracassé par le poids de l'eau.»

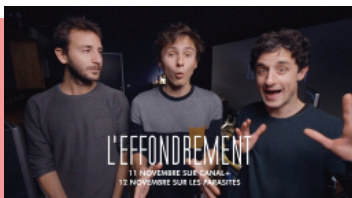
«In Waves» aborde avec beaucoup de finesse et de pudeur la question de la mort, de la perte d'un être aimé mais aussi de la passion. En effet, au-delà de la mort, A.J. Dungo parle d'amour, de son histoire avec Kristen: une rencontre passionnée dès les premiers instants mêlée à leur intérêt commun pour le surf. Atteinte d'un cancer Kristen va se battre, de rémissions en rechutes. Malgré la douleur, le couple vit au rythme des sorties en mer, planches sous le bras. . . rempli d'espoirs, jusqu'à la fin. L'album jouit d'un graphisme envoûtant aux bleus somptueux et de multiples clins d'œil passionnants sur l'histoire du surf.



## Série/Web

### L'Effondrement

Les scientifiques ne cessent de nous alerter: nous sommes à l'aube de la fin de notre civilisation. L'effondrement général est à notre porte! Et si c'était vrai? Et si cela se passait vraiment? Réalisé par le collectif indépendant «Les Parasites», qui produit, réalise et diffuse gratuitement ses courts métrages sur Youtube, «L'Effondrement» propose un panorama de notre quotidien de la vie après l'apocalypse. Cette anthologie de huit épisodes permet de suivre le chaos suite à l'effondrement, le destin d'individus, de familles tentant de survivre dans un monde hors de contrôle. L'intégralité de la série est disponible sur le site de CANAL+ et sur YouTube / Les Parasites.



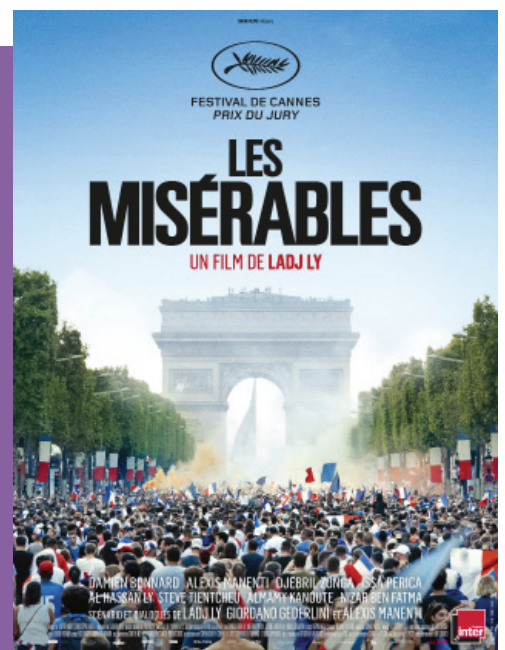
## Film

### «Les Misérables» de Ladj Ly

Et si le seul moyen de se faire entendre était d'exprimer sa colère?

Banlieue, gangs, violences policière. . . «Les Misérables» c'est l'histoire de Stéphane, jeune flic arrivé de province pour intégrer la BAC, Brigade anti-criminalité de Montfermeil (Seine-Saint-Denis). Ces mêmes brigades qui sillonnent les cités en quête de petites frappes et trafics en tous genres.

«Les Misérables» c'est aussi l'histoire de ces jeunes de banlieue, livrés à eux-mêmes, dans une société où ils ne trouvent plus leur place. Des jeunes qui vivent au rythme des clans mais aussi de l'omniprésence policière et de ses contrôles incessants. Dans cet équilibre bancal et angoissant, la cité va s'embraser et devenir ingérable suite à une bavure policière. Le cinéaste Ladj Ly, issu du collectif Kourtrajmé, y dresse le portrait d'une cité de banlieue, dans un film choc qui bouleverse et interpelle. Au final, dans nos sociétés qui séparent et isolent, où personne n'est vraiment coupable ni innocent, où il n'y a ni bons ni méchants, nous sommes tous des misérables. Vingt ans après la Haine de Mathieu Kassovitz, «Les Misérables» permet de redonner la parole aux invisibles, ceux dont on ne veut plus entendre parler. Bravo!





L'immolation par le feu d'un jeune en France met en lumière la précarité grandissante des étudiant.e.s.

## Quelle consommation de viande dans nos cantines?

Face à l'urgence climatique et pour répondre aux besoins d'une génération de plus en plus sensibilisée à la cause animale, le politique tente de modifier les habitudes alimentaires dans les cantines. Cela, beaucoup trop timidement...

Alors que les Belges font encore partie des plus grand·e·s mangeur·se·s de viande en Europe, en 2018, certain·e·s député·e·s ont tenté de faire avancer les choses en poussant le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à s'inscrire dans une démarche de «transition écologique de l'alimentation» questionnant notamment la place de la viande dans les menus des cantines scolaires.

### Pourquoi modifier la consommation de viande?

Au cours des dernières décennies, voire des derniers siècles, la consommation de viande a explosé. Selon le rapport scientifique 2018 de Greenpeace, manger moins de viande n'aurait pourtant que des avantages:

- pour notre santé: la surconsommation de viande rouge et de viande préparée augmente les risques de maladies cardio-vasculaires, d'obésité, de diabète de type 2 et de différentes sortes de cancer;
- pour le climat: le secteur agricole est responsable d'environ 9% des émissions de gaz à effet de serre en Belgique. Deux tiers de ces émissions provenant de la production de viande;
- pour l'environnement: la production intensive de viande contribue à la déforestation pour la culture de soja - principalement utilisé comme nourriture pour animaux -, à une perte de la biodiversité et à polluer les eaux et les sols. Pour 1.500 repas humains, il faut nourrir 18.000 bœufs. Pour produire 1kg de viande, il faut 13.500 litres d'eau;
- pour le bien-être animal: en Belgique, chaque année, ce sont plus de 300 millions d'animaux qui sont tués pour être consommés. Cela engendre inévitablement de la souffrance animale. La surexploitation des animaux et l'élevage en

batterie ne font qu'augmenter la propagation des maladies dues à ce type d'élevage.

Par ailleurs, le modèle économique de l'industrie agro-alimentaire montre aussi ses impacts destructeurs sur les agricultrices et agriculteurs comme sur notre environnement. En cette fin du mois de novembre, des dizaines de drapeaux noirs flottaient sur les fermes wallonnes, symboles d'avertissement et d'appel à l'aide. «L'agriculture wallonne est en danger: une ferme sur 5 a fermé son activité ces 10 dernières années» nous apprenait la RTBF ce 30 novembre 2019. Pour cause: le secteur de la viande bovine est en crise. Les vaches se vendent au même prix qu'il y a 40 ans voire moins cher encore et les coûts, eux, ne cessent d'augmenter - carburant, matériel agricole, main d'œuvre. Les seules solutions envisageables pour les agriculteurs sont soit d'augmenter leur cheptel, soit de faire pression pour que les grandes surfaces augmentent les prix de la viande au consommateur. Rien de vraiment viable à long terme.

### Nous consommons trop de viande

Toujours selon Greenpeace, «Chez les enfants de 3 à 13 ans, la consommation de protéines animales est près de 2 fois plus élevée que nécessaire. Mieux vaut trop que pas assez, semblent penser les parents».

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a mené l'enquête en 2014. Le tableau ci-contre nous montre que les enfants âgés entre 6 et 9 ans, consomment en moyenne 96g pour les garçons/77g pour les filles de préparation à base de viande par jour, auxquels on peut ajouter en moyenne toujours, 14g/9g de viande rouge, 59g/54g de viande transformée et 18g/15g de volaille. En tout, quotidiennement, les garçons consomment 187g de viande par jour et les filles,



### Coup de crayon sur l'actu

**Nicolas André** travaille pour la presse, l'édition jeunesse et la bande dessinée. Le livre «Les Combattants» avec texte et scénario de Jean-Michel Billioud, vient de paraître aux éditions Casterman.  
[nicolas-andre.com](http://nicolas-andre.com)



155g soit 6 à 7 fois plus que ce que préconise l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui évalue les besoins en protéines à 0.9g/kg/jour pour les enfants de plus de 2 ans (0.83g/kg/jour pour l'adulte). Cela revient, pour un enfant de 6 ans pesant 20 kg, à un besoin journalier en protéines par jour de  $0.9 \times 20 = 18$  grammes de protéines. Pour un enfant de 9 ans pesant en moyenne 25 kg, le calcul est le suivant:  $0.9 \times 25 = 22.5$  grammes de protéines<sup>1</sup>.

Dans son dernier rapport scientifique datant du mois d'octobre 2019, le Conseil Supérieur de la Santé révélait tout de même que les Belges étaient parvenus à limiter leur consommation de viande rouge à 300 g en moyenne par semaine, quantité préconisée par le CSS pour les adultes. À noter que quand on parle de «viande rouge», on y sous-entend le morceau de bœuf, de veau, de porc, d'agneau, de mouton et que cela exclut la saucisse, la boulette ou l'américain préparé. Pour ces viandes transformées, le CSS conseille par ailleurs une consommation hebdomadaire de maximum 30 g. Ce sont ces viandes transformées qui posent réellement problème depuis que l'industrie agro-alimentaire les a rendues peu chères et accessibles à toutes et tous financièrement. Et si les prix ont baissé, la qualité aussi, ce qui a des effets sur la santé.

## Vers une transition alimentaire durable

De plus en plus d'associations de défense de l'environnement mais aussi des parents d'élèves demandent que cette prise de conscience de la fin d'un modèle se solde par des mesures politiques claires qui passent par une alternative végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires. En

effet, du côté de la FAPEO, la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, on déplore un certain immobilisme du côté des politiques, voire même un manque de circulation de l'information. Il ressort d'une analyse récente de la FAPEO que les parents souhaiteraient qu'une réflexion globale sur la composition des repas soit réellement entamée, au lieu de se contenter de remplacer tel grammage de viande conventionnelle par le même grammage de viande bio.

Appel qu'ont entendu les écologistes Christos Doukeridis et Barbara Trachte. Ces quelques lignes sont issues d'une résolution qu'ils ont écrite en 2018: *«L'alimentation est au croisement d'enjeux liés à la santé, à l'environnement, à l'éthique, à l'économie, à la justice sociale mais aussi parfois à des choix philosophiques. Il s'agit donc d'une question politique majeure pour laquelle les autorités publiques ont le devoir d'apporter des réponses concrètes inscrites dans une stratégie globale»*. Cette résolution, non contraignante, sera toutefois signée par l'ensemble des partis en Fédération Wallonie-Bruxelles en novembre 2018. Elle vise à inscrire la FWB dans une transition écologique de l'alimentation, avec l'objectif d'offrir dans l'ensemble des cantines scolaires des repas bio et abordables, issus de circuits courts et d'une agriculture paysanne, ainsi qu'une alternative végétarienne quotidienne. Conscient que *«Cela prendra du temps»*, le député Christos Doukeridis (Ecolo) explique: *«Il faudra une collaboration avec les Régions. Il y a aussi tout un travail culturel à mener, mais il est important que la Fédération Wallonie-Bruxelles devienne pionnière dans cette transition écologique»*.


## Des mesures insuffisantes

Actuellement, une école sur deux fait appel à un service extérieur pour préparer les repas, souvent pour des raisons pécuniaires et sanitaires (les normes sont de plus en plus strictes). L'autre moitié des établissements préparent les repas destinés aux élèves en interne avec leur propre personnel. Cela a pour conséquence que la question de l'alimentation dépend de la bonne volonté des écoles ou de leur pouvoir organisateur.

Si la «transition est en cours», le contenu des assiettes dans les cantines des écoles reste très aléatoire selon les établissements et les réseaux d'enseignement. Les menus proposés ont pour mission de couvrir 40 % des besoins de l'enfant en calories, protéines, phosphore, magnésium, fer et vitamines, et donc de respecter un équilibre nutritionnel strict. Sauf que souvent, ces plats contiennent trop de sel, de viande rouge, de friture et sont élaborés une fois sur deux par des cuisinier·e·s qui n'ont suivi aucune formation en nutrition. On constate également que le peu de temps consacré au repas dans les écoles a pour conséquence de limiter les menus proposés à des aliments cuisinés qui se consomment vite: fritures, pâtes, purées, viandes hachées, légumes en sauce.

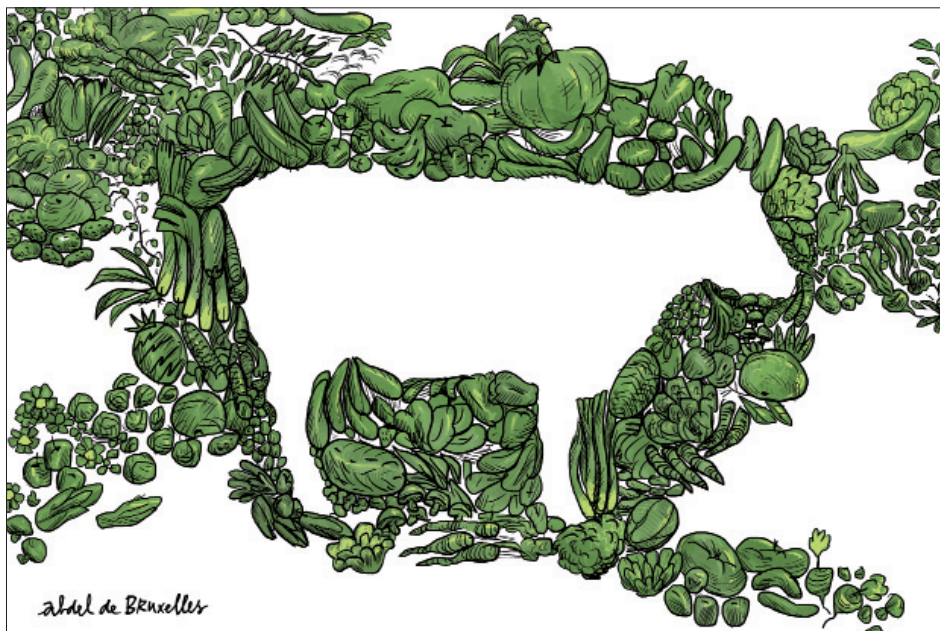
Par ailleurs, en analysant un menu-type d'une école communale bruxelloise, on se rend compte de la grande présence de la viande. Elle est quasiment là à chaque repas, sauf le jeudi qui est devenu végétarien en 2011, avec le soutien du Gouvernement bruxellois. Exemple de menu. Lundi: cuisse de poulet, mardi: saumon, mercredi: pain de viande/filet de poulet, jeudi: couscous de légumes (sans viande), vendredi: hamburger de bœuf. Si tous les enfants ne vont pas à la cantine - seulement 1 sur 5 en Belgique (1 sur 2 en France) - une chose est sûre: leur consommation de viande à la cantine est trop importante.

À noter qu'en Wallonie, les réflexions autour de la consommation de viande sont menées autrement. Marie Legrain est coordinatrice de la cellule «Manger Demain» qui vise à accompagner les initiatives locales en alimentation durable partout en Wallonie. Elle est une des interlocutrices privilégiées des signataires du Green Deal «Cantines durables» qui accompagne les cantines signataires dans l'atteinte de leurs engagements «Vers un système alimentaire durable en Wallonie». Pour elle, il existe vraiment une différence au niveau des mentalités entre Bruxelles et la Wallonie où le discours sur la viande est un peu plus nuancé. «Nous

Groupe alimentaire	Sexe	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	Masculin	72	96	114	125	140	140
	Féminin	61	77	84	86	89	93
	Masculin	9	14	18	22	29	35
	Féminin	8	9	10	11	13	24
	Masculin	44	59	72	79	84	79
	Féminin	45	54	58	59	59	49
	Masculin	16	18	20	22	29	27
	Féminin	14	15	18	19	20	18

Consommation habituelle (g/j) de viande (tous types confondus), de viande rouge, de viande transformée et de volaille dans la population âgée de 3 à 64 ans, par groupe d'âge et par sexe. Enquête de Consommation Alimentaire, Belgique, 2014 (n=3146).





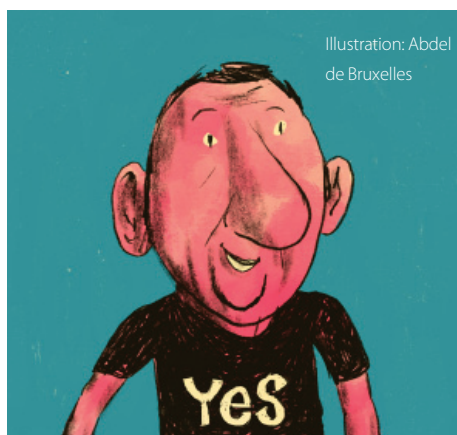
sommes beaucoup plus connectés à notre agriculture que nous soutenons. Nous avons revu les quantités nutritionnelles à la baisse pour des raisons de santé plus que pour répondre aux enjeux climatiques et à l'impact de la viande et de l'élevage sur l'environnement. Notre objectif est de proposer de la viande en quantité raisonnable, selon les normes nutritionnelles et de meilleure qualité puisqu'issue d'une agriculture locale et familiale».

## Des choix réfléchis

Comme le conclut la résolution adoptée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, «il est essentiel de s'intéresser aux impacts économiques des choix opérés par les responsables des cantines scolaires sur les femmes et les hommes qui sont à la source de ce que nous recevons dans nos assiettes. Plus nous essayerons de travailler dans des logiques favorisant les circuits courts, plus nous respecterons nos professionnel-le-s de l'agriculture et de ses métiers dérivés. Améliorer les critères du cahier des charges permettrait aussi d'ouvrir le marché à d'autres fournisseur-e-s qui proposent une offre différente, plutôt que de répéter les mêmes choix et renforcer ainsi le statu quo. Cela serait aussi de nature à stimuler les fournisseur-e-s à innover et à s'adapter à une demande en évolution devenue plus exigeante. Enfin, certains métiers de l'alimentation, celui de cuisinier et de cuisinière de collectivités en particulier, méritent d'être revalorisés pour que soient mobilisées à nouveau des compétences liées à la préparation de repas et que ce métier cesse de se limiter à réchauffer des repas préparés de façon industrielle».

Du point de vue de Greenpeace, c'est le système alimentaire tout entier qui doit être repensé. «Les gouvernements continuent de subventionner massivement l'élevage industriel pour qu'il produise toujours plus, alors que la viande actuelle menace déjà notre santé, celle de nos enfants et notre planète. Ils devraient mieux soutenir les fermiers qui se tournent vers l'agriculture biologique, leur offrir un meilleur prix pour leurs produits et encourager les citoyens à manger plus local et plus souvent végétarien». Face à une génération de plus en plus sensibilisée aux enjeux écologiques et éthiques - urgence climatique et cause animale - les politiques se doivent de réagir sans quoi les jeunes continueront de se sentir trompés par des politiques qui ne leur correspondent pas ou plus et qu'ils considèrent comme rétrogrades.

1. Enquête de Consommation Alimentaire, Conseil Supérieur de la Santé, Belgique, 2014.



## L'avis du Conseil Supérieur de la Santé

Au début du mois de novembre 2019, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) publiait ses nouvelles recommandations sur les priorités en matière de choix alimentaires. Une trentaine d'experts belges ont émis 12 recommandations «étayées par l'évidence scientifique la plus récente» et «qui tiennent compte de la culture alimentaire de notre population». On peut toutefois s'étonner de leur portée qui est limitée à l'adulte.

### Cinq «règles d'or»:

- consommer quotidiennement 125 grammes de céréales complètes, 250 grammes de fruits, frais de préférence, et 300 grammes de légumes;
- des légumineuses chaque semaine, et pourquoi pas en remplacement de la viande;
- les graines sans enrobage ou autres noix: 15 à 25 grammes par jour;
- choisir des produits pauvres en sel, et naturellement éviter d'en rajouter lors de la cuisine ou du service;
- pour les poissons, fruits de mer et autres crustacés: une à deux fois par semaine. La viande rouge devrait être limitée à 300 grammes sur la même période. Presque exclue du régime, la consommation de viande transformée (charcuteries...) ne devrait pas dépasser les 30 grammes hebdomadaires.

## Reconnaissance juridique du féminicide

Pour l'Organisation mondiale de la Santé, le féminicide est «tout meurtre de filles ou de femmes au simple motif qu'elles sont des femmes». L'OMS distingue 4 catégories:

- le féminicide intime lorsqu'il s'agit du conjoint actuel ou ancien;
- le crime d'honneur pratiqué par un homme ou une femme, membre de la famille ou clan de la victime, afin d'en protéger la réputation. Il est commis lorsque la femme a transgressé des lois morales telles qu'un adultère ou même après avoir subi un viol;
- le féminicide lié à la dot correspond à l'homicide d'une femme par sa belle-famille, lors du mariage dû à une dot insuffisante, particulièrement en Inde;
- le féminicide non-intime est un crime visant explicitement des femmes ou impliquant des agressions sexuelles.

En Belgique, se pose aujourd'hui la question de sa reconnaissance juridique au même titre que le parricide et l'infanticide. Stéphane Wattier, professeure de droit à l'UNamur et spécialiste du droit constitutionnel répondait aux questions de la Libre dans son édition du 30 septembre dernier: «Consacrer cette infraction serait reconnaître la réalité sociologique telle qu'elle est: les victimes sont tuées parce que ce sont des femmes. La portée est symbolique mais aussi préventive: quand on met un mot sur quelque chose, on le fait exister».

## Les enfants au centre des violences conjugales

Le nouveau dossier d'Axelle magazine est consacré aux violences conjugales et à leurs impacts sur les enfants. Dans l'article de Camille Wernaers, on apprend que, selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, dans plus de 40 % des situations de violences entre partenaires, au moins un-e enfant a été témoin d'actes violents commis sur un de ses parents. Il en ressort également que les enfants sont particulièrement présent-e-s lors des situations de «violences graves» (48,8 %) et «très graves» (43,2 %). Le blog «Stop Féminicide» recense les meurtres de femmes par leur compagnon ou ex-compagnon. Des meurtres qui ont souvent lieu devant les enfants. Selon les chiffres du blog, en 2018, «22 enfants ont survécu au meurtre de leur mère en Belgique, 21 enfants déjà en 2019. Sur les deux dernières années, 7 enfants ont été tué-e-s dans un contexte de violences, la plupart d'entre eux en même temps que leur maman».

## Les stages coûtent cher aux étudiant-e-s

Une enquête de la Fédération des Étudiant-e-s (FEF) menée auprès de 600 stagiaires révèle que 98 % des stages ne sont pas rémunérés. Pour les jeunes qui travaillent afin de subvenir à leurs besoins, c'est une difficulté de plus, «à moins de supporter une double journée de travail». La FEF pointe également le coût des stages au niveau des transports, du matériel supplémentaire nécessaire et des vêtements spécifiques à acheter. Très peu d'entreprises employant des stagiaires proposent des défraiements ou remboursements. Cette problématique a été abordée en commission de l'Enseignement supérieur. La ministre MR Valérie Glatigny souhaite «apporter ici une réponse globale, par exemple par le biais d'une augmentation de l'allocation d'études, d'autant qu'il s'agit d'une priorité de la Déclaration de politique communautaire (DPC). Une autre manière d'aborder ce problème sera la question des subsides sociaux qui peuvent être attribués par les établissements. La voie étudiée est d'aligner les subsides sociaux qui sont octroyés aux hautes écoles sur le modèle des subsides sociaux octroyés aux étudiants dans les universités. Vingt millions d'euros ont été dégagés à cette fin à l'horizon 2022».

## Vers une gratuité effective

Une école libre de la région de Namur qui souhaitait faire condamner une famille au paiement de 776,5 euros de frais scolaires a été déboutée par un juge de paix; cela à la fois sur la base de l'article 24, §3 de la Constitution qui stipule que «l'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire» et également sur le fait que l'école n'a pas communiqué préalablement la liste des frais qui pouvaient être demandés à la famille. La ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS) a rappelé en commission que la gratuité était l'une des priorités de la politique d'éducation de son gouvernement. «Les frais scolaires sont nombreux: cantine, garderie, sorties scolaires... L'addition peut être lourde, surtout quand les familles comptent plusieurs enfants. Les textes internationaux nous enjoignent de faire respecter, au moins progressivement, le principe de la gratuité de l'enseignement (...) tout comme l'article 24 de la Constitution. Ces réglementations ont un sens et notre gouvernement s'est engagé résolument dans cette voie».

## Supprimer la taxe tartine

Quatre élu-e-s du PTB, Elisa Groppi, Alice Bernard, Amandine Pavet et Jean-Pierre Kerckhofs ont déposé en commission

Éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une proposition de décret visant à assimiler le temps de midi à des périodes d'apprentissage prévues dans l'horaire des élèves. Leur objectif: supprimer les frais de garderie, appelés «taxe tartine», dans l'enseignement obligatoire afin de tendre vers la gratuité totale. À suivre.



## Joëlle Milquet administratrice WBI?

Début novembre, une deuxième procédure a été lancée en Fédération Wallonie-Bruxelles afin de désigner un nouvel administrateur général de Wallonie-Bruxelles Enseignement, l'organisme public chargé de la fonction de pouvoir organisateur de l'enseignement organisé par la Communauté française. Fin octobre, Renaud Witmeur, le futur nouvel administrateur de WBE, déclinait finalement l'offre salariale proposée par le ministre Frédéric Daerden. Lors de la procédure de sélection, il avait précisé que ses exigences salariales étaient beaucoup plus élevées que ce que le décret encadrant les normes salariales au sein de la fonction publique prévoyait comme plafond, à savoir 150.000 euros bruts. En tant qu'actuel patron de la Sogepa, le salaire de monsieur Witmeur s'élevait à 245.000 euros brut par an. Sa demande de revoir le plafond du décret de la Fédération a été refusée, c'est pourquoi il a refusé le poste. Plusieurs sources semblent indiquer que des contacts ont été pris avec Joëlle Milquet, ex-présidente du CdH et ancienne ministre de l'Éducation.

Pamela Cecchi, formatrice au secteur interculturel de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Dernière chronique (inter)culturelle avant la prochaine

## De la nécessité de la transmission douloureuse



Dans le cadre de ses missions de Cohésion sociale, l'équipe du secteur Interculturel de la Ligue donne des cours de français à des adultes dans 6 communes bruxelloises.

Ces cours sont un lieu d'apprentissage mais aussi et surtout un lieu de rencontres.

L'équipe partagera donc régulièrement des petites tranches de vie glanées au fur et à mesure de ces rencontres...

Avec légèreté, une pointe de second degré et d'humour et une grande dose d'humanité!

Illustration: Pauline Laurent

Il y a peu, alors que je feuilletais un très bon livre sur les pâtés en croûte, cette question m'a rapidement traversé l'esprit: est-il nécessaire de souffrir pour apprendre efficacement?

Cette interpellation ne m'est pas arrivée jusqu'au ciboulot par hasard. Si je travaille comme formatrice à la Ligue, il y a peu, j'ai repris un apprentissage. Et dans ce cadre, j'ai dû faire, ce qui me hantait déjà lors de mes études supérieures - je m'en rappelle bien tout d'un coup -, un stage!

À ce sujet, mon chef d'atelier nous interpella récemment dans le but de nous rassurer: pour lui, le premier stage fut une

véritable boucherie d'humiliation mais désormais, il pouvait l'affirmer, c'était là qu'il avait le mieux appris - par rapport aux stages suivants où franchement, toute cette bienveillance, c'était juste bon à apprendre à dorer les couques.

Sujet tabou: celui qui transmet, on lui doit le respect éternel, c'est comme ça, c'est admis implicitement. Si la mode est à la pédagogie active, inclusive, indulgente durant la période de scolarité obligatoire, il me semble qu'on peut dire qu'une fois la majorité acquise, l'adage devient «Ce qui ne te tue pas... Ne te tue pas, quoi».

Le problème avec les stages, ce n'est pas vraiment le fait d'apprendre des trucs, ça c'est plutôt bien, surtout quand on choisit la discipline, enfin le sujet étudié je veux dire... Non, c'est plutôt cette magnifique possibilité pour celui qui a un peu plus d'expérience que vous de vous déverser la haine qu'il a subie quand il était à votre place. Il peut, sans scrupule, vous humilier. Il détient le titre de Maître de stage et le maître, comme celui du chien, le balade où cela l'enchantent. Et avec la bénédiction de la hiérarchie, si toutefois elle se préoccupe de votre sort.

Si je ne comprends pas encore précisément le fond psychologique de ce comportement, je constate 2 choses:

1. C'est plutôt récurrent.
2. L'être humain gère mal l'exercice du pouvoir (je sens que je vous commencez à être d'accord avec moi). Rapidement, il semble tenté d'abuser de cette petite responsabilité qui lui a ou non été déléguée.

Cette question d'andragogie – la pédagogie des adultes en fait, voyez-vous – m'interpelle tout particulièrement puisqu'elle fait partie de mon quotidien. Je ne suis pas persuadée qu'enseigner le français à des étranger·e·s, souvent en situation de précarité, en les infantilisant soit d'une efficacité exemplaire... C'est la fin de mes «2000 caractères espaces compris» mais nous en reparlerons...

Juliette Bossé, responsable de la revue

# Histoire du féminisme en Belgique: reconnaître un héritage

Le mouvement #MeToo s'inscrirait dans ce que l'on appelle la «quatrième vague féministe». Il est donc l'héritage de luttes menées par différentes générations de femmes depuis plus d'un siècle.

## Des inégalités femmes/hommes loin d'être résorbées

Les inégalités femmes/hommes sont loin d'être résorbées. Selon un sondage réalisé en 2014 par Amnesty International Belgique, 13% des femmes ont été victimes d'un viol en dehors du couple et 24,9% ont été victimes d'une relation sexuelle forcée, autrement dit un viol commis par leur partenaire ou leur conjoint. Dans le secteur privé en Belgique, à compétences égales, une femme gagne encore en moyenne entre 15 et 25% de moins qu'un homme. Par ailleurs, les tâches ménagères et familiales sont encore assumées à 80% par les femmes. Et ce ne sont que quelques exemples parmi la longue liste des discriminations qu'elles subissent...

Il est incontestable que le féminisme, ou plutôt «les féminismes»<sup>1</sup>, sont revenus depuis quelques années sur le devant de la scène. Pour preuve, la manifestation contre les violences faites aux femmes du 24 novembre qui a réuni plus de 10 000 personnes à Bruxelles (deux fois plus que l'année dernière)<sup>2</sup>. Notons aussi, dernièrement, l'immense portée du témoignage de l'actrice Adèle Haenel contre le réalisateur Christophe Ruggia ou l'appel au boycott par des groupes féministes du film *J'accuse* de Roman Polanski, cible d'une dizaine d'accusations pour viols de la part de femmes (pour la plupart mineures au moment des faits)<sup>3</sup>. Autre exemple fort, le 25 novembre, suite à la disparition de plusieurs militantes, le collectif Lastesis au Chili dénonçait par un chant et une chorégraphie les viols et féminicides dont l'État est complice: la vidéo est devenue virale et a été vue presque deux millions de fois. Ajoutons que le terme «féminisme» est revendiqué haut et fort par nombre de femmes, et même par des hommes.

Dans une interview donnée le 28 novembre, l'écrivaine Annie Ernaux expliquait pourtant que «dans les années 90, se dire féministe était pratiquement impossible. On vous regardait comme un dinosaure»<sup>4</sup>. En 2004 encore, les auteures de l'ouvrage *Le Siècle des féminismes* évoquaient «un féminisme qui fait peur et prête à confusion».

Ainsi, l'engagement des femmes diffère selon les époques, tous comme ses enjeux. On parle alors de différentes «vagues féministes» qui correspondent à des moments de fortes mobilisations. À l'heure de cette «quatrième vague féministe», il nous a donc semblé intéressant de revenir sur l'histoire des femmes en Belgique, afin de mieux comprendre l'héritage qui traverse les luttes actuelles.

Citons, pour l'occasion, Mona Bailey qui écrivait en 1997: «Lorsque les jeunes féministes ignorent le travail fait précédemment par les féministes, non seulement elles se privent d'outils valables, mais elles contribuent au mouvement de backlash qui veut enterrer l'histoire et la signification du féminisme. Les

*féministes plus âgées ne devraient pas passer pour des radoteuses nostalgiques quand elles rappellent aux plus jeunes le travail déjà fait. Toutefois, les féministes plus jeunes ne devraient pas être trop rapidement qualifiées de gamines ingrates et ignorantes quand elles abordent le féminisme de leurs mères d'un regard critique.»*

Nous ne pourrions, bien sûr, pas être exhaustif·ve·s tant il y a à dire sur le sujet, sans compter qu'il existe nombre d'ouvrages complets. Toutefois, nous espérons exposer en quoi ces luttes ont bouleversé les fondements de la société belge. Nous évoquerons les transformations en termes de droits (droits de vote, accès à toutes les professions, égalité de droits juridiques, droits à l'avortement, etc.), les évolutions de mentalité amorcées par les mouvements féministes, ainsi que les idéologies et résistances auxquelles se sont heurtées les militant·e·s. Nous reviendrons enfin, avec l'historienne Sophie Pereira, sur le mouvement #MeToo et ses correspondances avec les mobilisations antérieures.

Pour finir, ajoutons qu'au regard de l'histoire des mouvements féministes, il est passionnant de constater la façon dont les rôles et statuts des femmes ont évolué en un peu plus d'un siècle, preuve en est que les mobilisations collectives paient et qu'il est possible, en peu de temps, de changer la donne.

1. Selon Ute Gerhard, sociologue allemande, il paraît plus juste de parler de «féminismes» au pluriel, tant «les formes d'expression, de mobilisation varient d'un courant à l'autre, d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre» (*Le Siècle des féminismes*). 2004

2. Le rassemblement a d'ailleurs abouti au dépôt d'une proposition de loi par des députés PS et Défi, visant à inscrire le féminicide dans le code pénal.

3. Ce qui n'a pas empêché le film de réaliser, en date du mercredi 12 novembre, le troisième meilleur démarrage à Paris intramuros pour un film français depuis le début de l'année.

4. France Inter, 28/11/2019.



#ME TOO

POUR LE DROIT DE VOTE  
LES FEMMES  
LA FRANCE DOIT VOTER  
LA FEMME DOIT VOTER  
LA FEMME DOIT VOTER  
LA FEMME DOIT VOTER



QU'ON CONTINUE À GARDER LE SILENCE ?  
Y A PAS MOYEN  
RIADJA

WOMEN DO NOT WANT PASSES  
WITH PASSES

# NOUS TOUTES

NON A LA VAÏSSELLE  
NOUS ON VEUT  
LA RÉVOLUTION

' DE #METOO  
À #WETOGETHER  
TOU-TE-S ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES !

ANTIFASCISME  
ANTI-SEXISME

THE FUTURE IS  
FEMALE

HE... L'ONEM  
DU TRAVAIL  
VOUL  
DU QU'ON VEUT !  
TRAVAIL

ONEM  
du TRAVAIL

WOMEN'S DAY

FEMEN

STOP  
FEMINICIDE

POUR LE DROIT DE VOTE  
AUX PROCHAINES ÉLECTIO

POUR LA LIB  
VA

LADIES

MON CORPS EST A MOI

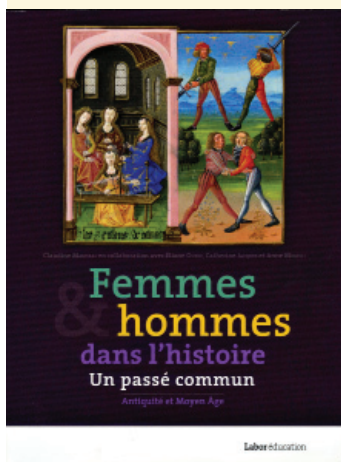
VOTES  
FOR  
WOMEN

Juliette Bossé, responsable de la revue

# Les féminismes et les femmes, non-objets de l'histoire

Femmes et hommes dans l'histoire: un passé commun (Antiquité et Moyen Âge)

Complémentaire aux manuels d'histoire existants, *Femmes et hommes dans l'histoire* permet d'insérer directement dans le déroulement classique des leçons une histoire... mixte! Il propose aux enseignants et enseignantes des leçons modèles richement documentées qui englobent le passé des hommes et des femmes durant l'Antiquité et le Moyen Âge. De manière exploratoire, il ouvre la voie à une histoire plus complète, plus réelle, celle d'un passé commun où les femmes apparaissent aux côtés des hommes comme de véritables actrices de l'histoire politique, sociale, économique et religieuse. L'outil est disponible à la vente dans toutes les bonnes librairies ou via l'éditeur Averbode. Il est également possible de se le procurer gratuitement en version pdf sur le site du CARHIF: [www.avg-carhif.be](http://www.avg-carhif.be)



«En étudiant l'histoire des Femmes, c'est un pan entier de l'histoire que l'on a découvert»<sup>1</sup>.

«Les féminismes sont restés longtemps un non-objet de l'histoire (...) D'une certaine manière, il semble que le silence de l'histoire ne fait que répondre à la surdité des acteurs historiques face aux mobilisations, aux luttes et aux revendications féministes». Les auteures de cette citation, Brigitte Studer et Françoise Thébaud, dénoncent ici le manque de visibilité de l'histoire des femmes dans «l'historiographie générale». Selon elles, «il perdure une hiérarchie des territoires de l'historien avec, au sommet, la politique et le pouvoir», dont les femmes sont exclues.

En effet, si on observe les programmes scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, on s'aperçoit que les combats menés par les femmes pour leurs droits et leur émancipation, sont pratiquement absents des manuels d'histoire (voir encadré) quand elles représentent pourtant plus de la moitié des élèves. De même, très peu de «grandes femmes» sont représentées. Brigitte Studer et Françoise Thébaud attribuent l'intérêt tardif pour cet aspect de l'histoire à l'absence de femmes, jusqu'aux années 1960, dans les milieux universitaires. Ainsi, c'est la réalisation des Women's Studies, devenues ensuite Gender Studies, qui, menées en grande partie par des femmes et en lien avec les luttes féministes de l'époque, ont permis, et ont encore pour objectif, de combler ce manque historique. Les chercheur-e-s s'attachent ainsi à sortir de l'ombre l'histoire des femmes pour, d'une part, faire émerger leur implication dans les changements sociétaux et, d'autre part, pour dénoncer les systèmes sociaux qui légitiment les inégalités. En outre, depuis 40 ans qu'elles existent, ces études s'attachent aussi à instituer une critique des savoirs déjà en place. Dans toutes les disciplines (histoire, sociologie, biologie, éthologie, psychologie, etc.), elles remettent en question des faits toujours décrits par des hommes, parfois biaisés par un regard androcentré.

## Une tradition de mémoire

Si l'histoire a tardé à intégrer les femmes comme sujet d'étude, les mouvements féministes se caractérisent, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, par un souci constant de conservation des sources et de la documentation relatives à leurs actions et réflexions de l'époque. En effet, une grande partie de la presse féminine, des matériaux de diverses organisations (tracts, comptes-rendus, etc.) et des sources iconographiques, a été conservée et archivée, souvent grâce à des «personnalités militantes», telles que Marguerite Durand (fondatrice du journal «la Fronde») ou Marie Louise Bouglé (instigatrice d'une bibliothèque féministe); ce «rapport au passé a fonction légitimatoire pour tout mouvement politique, comme il permet de donner sens à l'action du présent.»

En outre, les archives des instances officielles, les archives de police par exemple, détiennent, elles aussi, nombre d'informations concernant les femmes car «les activités et les actrices féministes ont souvent été considérées comme licencieuses».

Toutes ces sources sont très précieuses puisqu'elles permettent de reconstruire une histoire qui a longtemps été effacée, même si «le nazisme, la guerre, l'émigration, mais aussi un certain désintérêt officiel et le manque de moyen, ont conduit à des pertes irrécupérables».

## Égalité ou complémentarité?

Tout au long de l'histoire des mouvements des femmes, des visions s'opposent, des mouvements se positionnent clairement en faveur d'une égalité totale (une posture constructiviste), d'autres pour une mise en valeur de la nature féminine (une posture essentialiste), certains oscillent entre les deux et utilisent les arguments des uns ou des autres pour arriver à leur fin, l'émanci-



**Marguerite Durand (1864-1936), journaliste, actrice, femme politique et féministe française, fondatrice du journal *La Fronde*. Source: Bibliothèque nationale de France (domaine public).**

pation des femmes. Si, selon Ute Gerhard, la question d'un féminisme différencialiste ou égalitaire n'a pu se manifester qu'après la Seconde Guerre mondiale, «à partir du moment où l'égalité constitutionnelle mais aussi civile a été permise aux femmes», dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, s'est posée la question de l'existence ou non d'une essence féminine qui engendrerait des traitements spécifiques au niveau de leurs droits ou de leurs rôles dans la société. Si, lors de la première vague, toutes les féministes s'accordaient pour élargir leurs droits civils et légaux, certaines revendiquaient un traitement particulier alloué aux femmes: congés de maternité, protection du travail, enseignements spécifiques, etc., quand les autres craignaient que le fait d'accorder un traitement particulier aux femmes «ne soit une porte ouverte à la discrimination entre les sexes». Durant la seconde vague, des divergences se sont affirmées au sein même des Women's Studies avec l'apparition du concept de genre d'un côté, et une mise en exergue et une réflexion autour de la féminité, d'une essence féminine de l'autre.

### Intersectionnalité et réseaux sociaux

Plus tard, en opposition avec le «*Nous, les femmes*» sur lequel avait pris appui le féminisme à visée universaliste des années 70, est apparu le concept d'intersectionnalité, construit à la fin des années 80 par Kimberlé W. Crenshaw (...) Il a pour origines à la fois la *Critical Race Theory* américaine (critique des politiques américaines de luttes contre les discriminations considérées comme légitimant l'exclusion réciproque des catégories 'race', 'sexe' et 'classe' dans leur analyse des rapports de domination) et le *Black Feminism*<sup>2</sup>. Ainsi, la spécificité de ces mouvements plus contemporains se caractérise par la scission des groupes néo-féministes et par la prise en compte de la diversité des femmes, qui parfois relève d'une double discrimination en fonction de la couleur de la peau, de l'orientation sexuelle, du contexte socioculturel, etc. Pour ces nouvelles militances, les mouvements de la seconde vague, en voulant unifier les femmes, en auraient mis d'autres de côté afin de ne se concentrer que sur l'état de femme blanche et occidentale.

Enfin, on parle d'une quatrième vague qui aurait commencé en 2012, dont les enjeux se-

## C'est quoi le genre?

On peut associer au **genre** quatre dimensions<sup>1</sup>:

- «On ne naît pas femme, on le devient», avançait Simone de Beauvoir dans le *Deuxième Sexe*. C'est la **socialisation** qui construit l'identité de genre. Il y a donc une différence entre le sexe biologique et les comportements sexués. On ne parle plus alors de «sexe» mais de «genre», terme qui qualifie un conditionnement plutôt qu'une nature.
- Une **perspective relationnelle**. On envisage les femmes et le féminin comme le produit d'un rapport social avec les hommes, il est donc impossible d'étudier un sexe sans se référer à l'autre sexe.
- L'existence d'un **rapport de pouvoir**. Il y a une valorisation systématique du masculin au détriment du féminin, comme l'expriment les concepts de patriarcat et de domination masculine.
- Une **intersectionnalité**. Le genre est transversal puisqu'il englobe d'autres rapports de pouvoir, tels que la classe, la race, l'orientation sexuelle, etc.

1. Mathieu TRACHMAN, *Genre: état des lieux, Entretien avec Laure BERENI*, La Vie des idées, 5 octobre 2011. ISSN:2105-3030. URL: [www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html](http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html)

## Pourquoi le terme «féminisme»

L'origine du terme provient d'**Alexandre Dumas** fils fut le premier à parler de féminisme lorsqu'il qualifiait les hommes «*qui voient leur virilité leur échapper*». Le terme fut «*repris par la suite, avec une valeur positive, par ceux et par celles qu'il était censé ridiculiser*». Ainsi, en 1882, **Hubertine Auclert** l'utilise pour la première fois de telle sorte qu'il devient alors «*l'emblème des femmes*».



**Hubertine Auclert**, (1848 - 1914), est une journaliste, écrivaine et militante féministe française qui s'est battue en faveur de l'éligibilité des femmes et de leur droit de vote.. Source: Bibliothèque nationale de France (domaine public).



raient liés à la culture du viol (harcèlement, agressions sexuelles, violences). Les réseaux sociaux sont largement utilisés pour dénoncer ces faits.

### Le cas des manuels scolaires

«Si l'on demande aux étudiants de citer dix femmes historiques, ils ne savent pas répondre, parce que les femmes sont invisibles des programmes» expliquait l'historienne Eliane Gubin lors du colloque *Sexes et manuels*, en 2012.

Malgré l'avènement des Gender Studies et la réappropriation des savoirs pour et par les femmes, Anne Morelli, historienne belge, fustige le fait, à propos des manuels, que «rien n'a changé en trente ans». Nicole Mosconi, quant à elle, évoque des supports pédagogiques «que l'on pourrait qualifier de masculinistes (...), les femmes étant invisibles dans les sciences, dans l'histoire, la vie sociale et la culture». Les manuels manqueraient donc cruellement de modèles de femmes ayant joué des rôles importants; «peu de femmes actives dans la société ou dans la politique, ayant mené des actions importantes et positives, peu de femmes créatrices, dans tous les domaines des sciences, de la culture, sont mentionnées dans les diverses disciplines (...) on cite beaucoup de grands hommes mais pas de grandes femmes.»

Selon Anne Morelli, en plus de l'invisibilité dont les femmes sont l'objet, «l'image des femmes est souvent une image négative et dévalorisée». Claude et Françoise Lelièvre ont montré ce phénomène dans leur ouvrage *L'Histoire des femmes publiques contées aux enfants*, au sujet des reines et des régentes. Les autrices notent que «les femmes qui ont disposé d'un pouvoir souverain dans l'histoire de France n'étaient manifestement pas à leur place comme le montreraient leurs caractères, leurs humeurs, leurs attitudes, mais aussi les résultats de leurs politiques (immédiatement et immanquablement délétères, voire catastrophiques)». Voici quelques sobriquets dont sont qualifiées les Reines dans *L'Histoire de France*: elles sont «idiotes», «dépendantes», «cruelles», «frivoles», «sanguinaires», «perfides», etc. En réponse à cela, et ce, depuis l'accession des femmes à l'université, les chercheuses n'ont cessé de réhabiliter et de redécouvrir des personnalités féminines ayant contribué à changer nos sociétés.

1. Suzanne VAN ROKEGHEM, Jeanne VERCHEVAL-VERVOORT et Jacqueline AUBENAS, *Des femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2006, p. 256.
2. [www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-1-page-145.htm](http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-1-page-145.htm)



# Première vague féministe: égalité des droits

Fin 19<sup>e</sup>, première moitié du 20<sup>e</sup> siècle

Cette première vague féministe porte surtout sur les revendications d'égalité en termes de droits civils, économiques et politiques. Les idéaux de la Révolution ont porté, et les femmes se reconnaissent comme groupe juridiquement discriminé. Lors de cette première phase d'émancipation, axée principalement sur la transformation des lois, elles investissent l'espace public, modifiant profondément *«la démarcation des sphères privées et publiques dévolues aux femmes et aux hommes»*.

## **La révolution, son idéal d'égalité, les femmes évincées**

La militante Nicole Van Enis nomme «pré féminisme» la période entre 1789 et 1830, qui a vu l'émergence de la pensée et des premiers mouvements. Si les femmes, avant la Révolution française, souffraient de *«discriminations juridiques, politiques et économiques ainsi que dans le domaine de l'enseignement»*, *«la Révolution française de 1789, fruit des idées des Lumières, inaugure une ère nouvelle: l'aspiration collective à l'égalité de tous et chacun.»* Les femmes ayant largement pris part au mouvement (en participant aux réflexions dans les salons où les bourgeois réinventaient le monde, en conduisant des révoltes lors des journées révolutionnaires des 5 et 6 octobre 1789, en militant à l'aide de journaux, de pétitions, de tracts, de pamphlets) espèrent être reconnues en conséquence. Les propos d'Olympe de Gouges, figure phare des femmes révolutionnaires, célèbre pour sa «Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne» en 1793, illustre bien cette volonté de changement: *«La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de*

*monter à la Tribune.»* Ainsi, les femmes se reconnaissent, *«se revendiquent comme groupe opprimé, et défendent un droit à l'enseignement et au travail»*. Pourtant, dès 1793, les gouvernements révolutionnaires interdisent les organisations féminines et féministes, les salons ferment et leur presse est supprimée: *«Celles qui exerçaient un rôle dans la sphère publique allaient être décrites comme des êtres qui transgressaient les frontières entre les sexes et contribuaient à la dissolution des différences.»* La répression est forte, des femmes sont guillotonnées, dont Olympe de Gouges.

## **Les débuts de la société industrielle et les femmes au plus bas de la condition humaine**

Au 19<sup>e</sup> siècle, dans la Belgique que Karl Marx appelle le «paradis du capitalisme continental», un nouvel environnement professionnel apparaît: *«usines, ports, charbonnages, ateliers, pauvreté»*. La nouvelle bourgeoisie véhicule un certain modèle de couple, le «travail productif pour l'homme, la femme s'occupe du ménage». Ainsi, les femmes existent par et pour la maternité et doivent se consacrer toutes entières à leur famille.

## Une idéologie différentialiste: l'égalité dans la différence

Lors de cette première vague féministe, l'idéologie essentialiste est forte. Cette idéologie considère qu'il y aurait une nature féminine complémentaire de celles des hommes, par opposition à une idéologie constructive qui considère que c'est la socialisation qui détermine le genre des individus.

La majorité des féministes auront mis en avant l'importance du statut de mère pour les femmes, réclamant une reconnaissance de la maternité comme fonction sociale, une façon de faire reconnaître leur rôle dans la société. Ainsi, la maternité doit être «honorée et rétribuée».

En plus de la maternité, d'autres droits spécifiques aux femmes sont défendus, tels que «les allocations familiales, l'assurance maternité, la protection sociale de la femme enceinte, un travail spécifiquement féminin etc.».

Selon l'historienne Anne Cova, «si cette fonction permet la reconnaissance des femmes dans la société, c'est à double tranchant puisque cela préserve la hiérarchie traditionnelle: 'aux femmes l'action sur le terrain, répondant à leurs qualités dites maternelles (le cœur, l'intuition etc.); aux hommes les postes de commande parce qu'ils posséderaient un esprit de synthèse'. On assiste alors à des conflits entre les féministes défendant la différence des sexes et les féministes égalitaristes, plus avant-gardistes, qui remettent en question la maternité ou le mariage. Dans les années 1930, les féministes dites différentialistes ont le vent en poupe, leurs demandes sont en adéquation avec les programmes nationaux, conservateurs et fascistes, qui s'attachent à mettre en avant un modèle familial où les femmes sont les garantes du foyer. Il est toutefois important de noter que l'attention apportée par les féministes aux questions sociales dans les années 1920, a contribué de manière essentielle à l'établissement et à la formation de l'État providence.»

Les historiennes Denise Keymolen et Marie-Thérèse Coenen résumant ainsi les différents niveaux en termes d'inégalités.

**Inégalité politique:** la Constitution belge élaborée en 1830 proclame «l'égalité entre les citoyens» mais les femmes n'ont «pas plus de droits que les enfants». Les femmes n'ont pas accès au suffrage, ni l'autorisation d'appartenir à des organisations politiques. Pourtant, elles doivent payer des impôts.

**Inégalité en termes d'emploi et de salaire:** la population des femmes actives augmente car leur main-d'œuvre (tout comme celle des enfants) est très bon marché. Dans les manufactures, le «rythme de travail est infernal», engendrant une réelle difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle. Par ailleurs, les femmes n'ont pas accès aux professions libérales.

**Exploitation sexuelle:** le travail étant peu accessible aux femmes, les femmes non mariées sont souvent, afin de subvenir à leurs besoins, dans l'obligation de se prostituer. L'article 340 du Code civil interdisant toute recherche de paternité d'un enfant naturel, les femmes sont prisonnières de grossesses non désirées et «laissées sans salaires, sans aides sociales, dans le mépris et l'isolement». En conséquence, on note beaucoup d'infanticides et d'avortements.

**Inégalités juridiques:** le Code civil belge, inspiré du Code Napoléon, est très contraignant pour les femmes. Par ailleurs, le Code du commerce et le Code pénal appuient l'infériorité des femmes, le mariage est «un contrat d'assujettissement tacite» et les femmes doivent bénéficier du consentement du mari pour pouvoir travailler.

**Inégalités en termes d'enseignement:** Les filles ont très peu accès à l'instruction. En 1849, seulement 10 pensionnats sont officiellement reconnus comme instituts de formation pour les institutrices, le plus haut niveau de formation pour les femmes à l'époque.

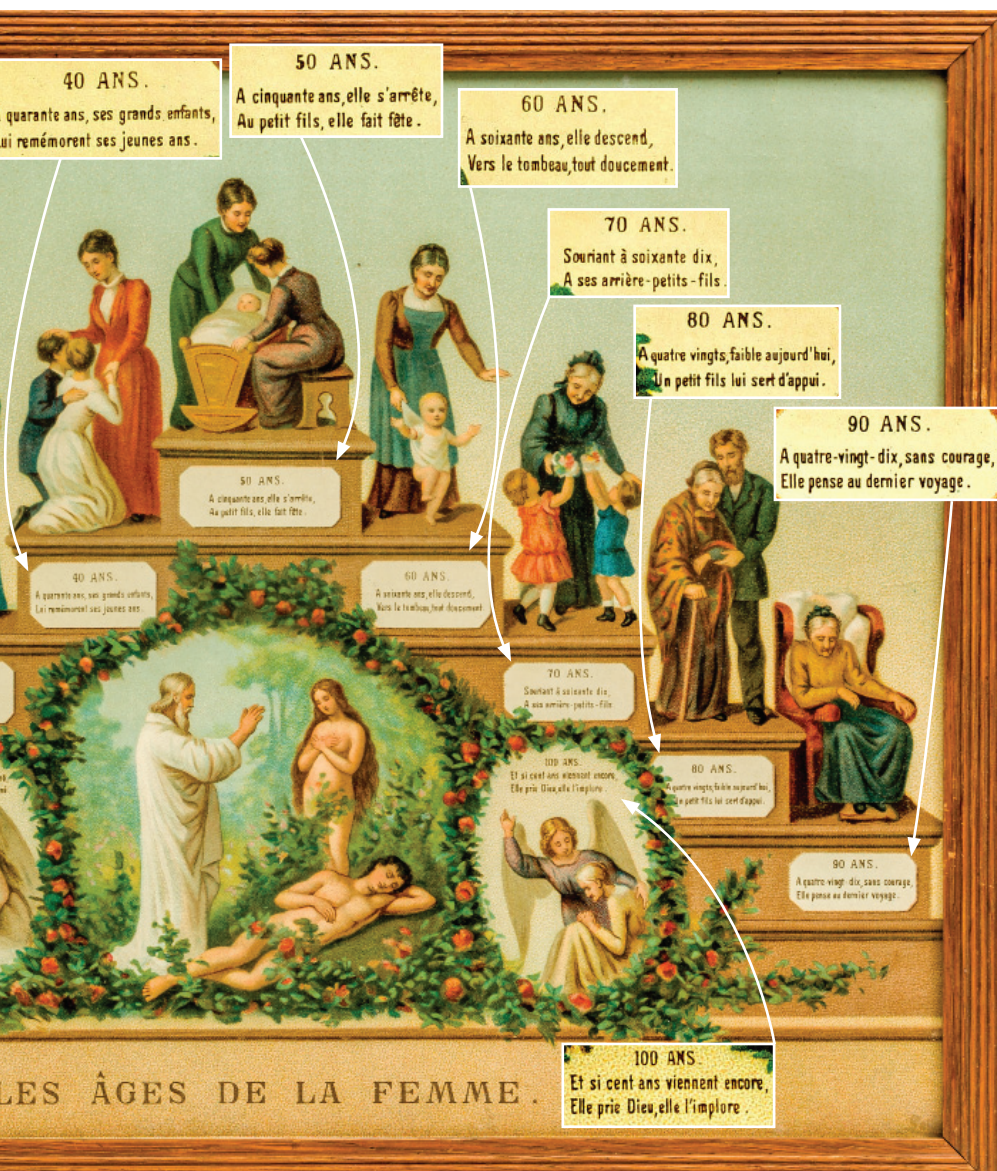
### L'accès à l'éducation, prémisses d'une émancipation

Si «l'instruction développe la conscience de ses droits, nourrit l'assurance de soi, et appuie l'indépendance économique des femmes», «la mise en place d'un système éducatif pour les filles a été ardue, car la question de fond - pourquoi les instruire - touche à la place des femmes dans la société.»

Jean-Jacques Rousseau, dans *Émile* (paru en 1762), préconise d'ailleurs que «toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes», mettant ainsi à jour la mentalité de l'époque, qui, issue des



Lumières, considérait les filles comme inférieures aux hommes. Pourtant, quelques femmes avant-gardistes, telles que Christine de Pisan (1364-1430), qui attribuait l'inégalité intellectuelle des filles à leur éducation et non à leur nature, ou Madame d'Épinay (1726-1783), qui défend «une éducation féminine orientée vers une autonomie intérieure et une remise en question de la position sociale des femmes», prônaient depuis longtemps une éducation pour tous. Au 19<sup>e</sup> siècle, dans un contexte d'enseignement non obligatoire, «dans l'aristocratie et dans la bourgeoisie, l'instruction des filles reste aux mains des congrégations religieuses ou de préceptrices particulières», et les filles des classes populaires ne vont pratiquement pas à l'école.



La lithographie de Leiber au musée de la Vie Wallonne à Liège, «Les Âges de la femme», exprime clairement cette stricte répartition des rôles. Y est montrée l'importance de la maternité tout au long de la vie de la femme, comme mère et grand-mère quand pour l'homme, la maternité et le mariage ne sont qu'une étape de la vie parmi d'autres activités.

### Les premières initiatives

Les garçons bénéficient de la loi organique du 1<sup>er</sup> juin 1850 concernant l'enseignement moyen officiel, confiant à l'État le soin d'organiser dix athénées et cinquante écoles moyennes, mais les filles ne sont pas concernées. Zoé de Gamond, pionnière de l'instruction des filles, ne conçoit, elle non plus, «l'émancipation des femmes que par l'éducation et l'association», mais il n'en reste pas moins que, toujours selon elle, «la femme doit se soumettre à la raison et au jugement de l'homme parce qu'il lui est réellement supérieur en savoir et en intelligence.» Zoé de Gamond ouvre une école destinée aux ouvrières adultes ainsi qu'une école normale pour former les institutrices. Non soutenues par le gouvernement, ces deux écoles

doivent cependant fermer leurs portes. Sa fille, Isabelle Gatti de Gamond, qui partage les valeurs et les objectifs de sa mère, à savoir laïcité et émancipation, fonde, en 1864, la «première école moyenne pour filles à Bruxelles avec un programme complet d'enseignement secondaire inférieur», «la date sera décisive pour les femmes belges».

D'autres écoles ouvriront: en 1868, l'Institut Bischoffsheim, l'École Funck en 1873 ou l'École Couvreur en 1878.

### Un système de plus en plus égalitaire en rupture avec le monde du travail

Pour certains, l'accès des femmes à l'université «risquerait de leur donner l'envie de devenir pharmacien, juge, député, professeur d'université, ingénieur, architecte, avocat,

## Le Féminisme des années 1970 en Belgique

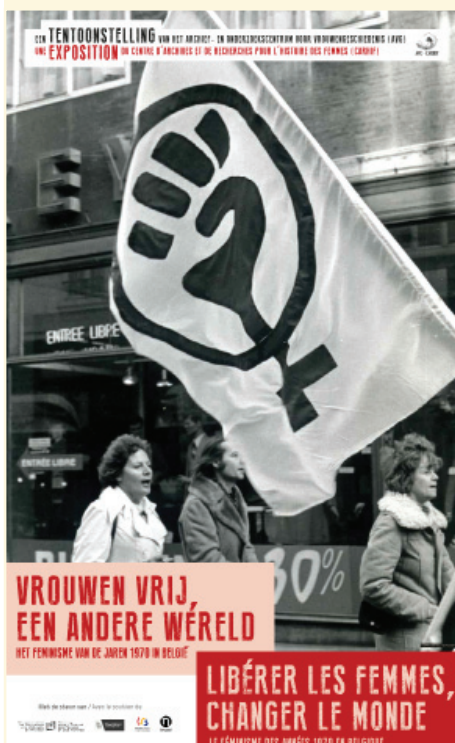
Une exposition du Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes.

Au début des années 1970, les féministes sont dans la rue. Donnant un nouveau souffle à d'anciennes revendications, elles exigent pour les femmes l'égalité dans la famille, à l'école, au travail et dans la loi. Elles portent aussi un nouveau regard sur le corps, dénoncent les préjugés et les violences et réclament une sexualité épanouie et le droit de maîtriser sa fécondité. Leur militance est jeune et dynamique: elles écrivent, s'assemblent, manifestent et organisent des actions joyeuses et tapageuses dans l'espoir d'une société solidaire, égalitaire et épanouissante pour tous et toutes. Aujourd'hui, leurs revendications et leurs analyses restent d'une brûlante actualité. Car malgré d'indéniables progrès, beaucoup reste à faire pour une société égalitaire.

### Informations pratiques:

Musée BELvue, Place des Palais 7, 1000 Bruxelles.

- Du 20 février au 10 mai 2020.
- Entrée gratuite.
- Visites de groupe sur réservation.
- Visites guidées possibles.



toute profession qui ne convient pas à la faiblesse naturelle psychologique et physiologique des femmes». Pourtant en 1880, l'Université de Bruxelles s'ouvre aux femmes, suivie, les années suivantes, par les universités de Louvain et de Liège.

Néanmoins, ces universités accueillent peu d'étudiantes puisqu'il n'y a pas d'enseignement secondaire supérieur et peu de perspectives professionnelles. En effet, la première femme médecin, Isala Van Diest, n'a pu ouvrir son cabinet que plus tard, après la fin de ses études en Suisse, et la première femme diplômée en droit, Marie Popelin, fut exclue du barreau en 1888 par un arrêt de la Cour d'appel puis un arrêt de la Cour de cassation, qui jugeait «la nature féminine de la femme impossible à lier avec la justice».

En 1890, la loi du 10 avril autorise explicitement l'accès des femmes à «tous les grades académiques et aux professions de médecins et de pharmaciens». Ainsi, en 1892, Isabelle Gatti de Gamond ajoute une section pré universitaire à l'institut qui porte son nom, et crée le premier athénée pour filles. En 1925, les écoles moyennes de l'État pour filles deviennent des lycées à part entière.

Les avancées dans le domaine de l'éducation ont été importantes, mais jusqu'à tardivement, est prodigué un enseignement différencié par rapport aux garçons. Ainsi, on assiste, à partir de 1885, à un mouvement de création de classes et d'écoles ménagères: on passe de 2 à 306 écoles de ce type en 25 ans, freinant donc le rattrapage intellectuel des filles. S'agissait-il, dès lors, «d'instruire les filles ou de les préparer à leurs devoirs de futures mères?».

### L'accès au travail: la mère ou la travailleuse?

En plus d'une main-d'œuvre féminine toujours bradée (considérée comme un travail d'appoint pour la famille), de conditions de travail qui ont souvent fait défaut, d'un accès interdit à la plupart des professions, le travail ménager et familial est entièrement à la charge des femmes. Ainsi, face à toutes ces inégalités, le droit au travail a été une lutte importante de cette première vague féministe, d'autant plus que «défendre son droit au travail, c'est défendre son indépendance et sa dignité», disait Marie Bonneval, militante de la Ligue des droits des femmes.

Mais la question du travail des femmes est entièrement liée à leur rôle au sein de la famille. En effet, «la priorité donnée à la mère (future ou potentielle) sur la travailleuse



départage les féministes en deux camps depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, (...) le travail salarié des femmes convoque nécessairement les valeurs familiales et la maternité: leur priorité respective est au fondement des dissensions féministes.» L'historienne Eliane Gubin rappelle qu'entre les deux guerres, l'Association Internationale pour le Suffrage des femmes évoquait «two groups of feminists», les partisans et adversaires de la protection au travail. Ainsi, tout au long du combat des femmes pour l'accès au travail, se posera la question de la nécessité, ou non, d'instaurer un travail spécifique féminin, posant encore une fois le débat autour de l'existence d'une essence féminine qui, naturellement, la prédestinerait à certaines activités, dont la plus fondamentale serait la maternité.

### Les premières associations féministes et les premières victoires

Les premières associations françaises pour les droits des femmes se forment en 1870, conséquences de la publication, trois ans plus tôt, de l'ouvrage «The Subjection of women» de John Stuart Mill qui établit que c'est en éliminant les obstacles légaux que



Photo de groupe à l'occasion des dix ans de l'accès des femmes au barreau (Bruxelles, 1932)  
Photo G. Mesmaeker. Carhif-AVG, Bruxelles.

l'on permettra aux femmes d'accéder à une plus grande liberté individuelle. Les Belges Marie Popelin, son avocat, Louis Franck et Isala Van Diest, créent alors la «Ligue Belge du Droit des Femmes» qui représente la première «association belge d'étude et de propagande féministe avec comme objectif, des réformes sur le plan économique, politique, moral et de l'enseignement, mais plus encore, la révision des lois discriminatoires». Suivra, quelques années plus tard, la création de la «Société belge pour l'amélioration du sort de la Femme». Le féminisme chrétien de Belgique, quant à lui, voit le jour en 1903, non sans difficultés, puisqu'il se heurte aux dogmes de l'église catholique concernant la place des femmes dans le foyer. En 1905, Marie Popelin crée le «Conseil national des femmes belges» qui organise conférences, interventions auprès des parlementaires etc., et se révèle être un vrai succès public. Grâce au travail de ces associations, diverses lois seront adoptées en faveur des femmes:

- en 1900, une loi reconnaît et protège le droit d'épargne de la femme mariée;
- en 1908, les femmes sont autorisées à agir

comme témoins pour des actes civils et comme tuteur et membre du conseil de famille. Cette même année, une loi, surtout symbolique, voit le jour et lève l'interdiction de recherche de paternité d'un enfant naturel, reconnaissant ainsi le rôle du père.

#### Les revendications du monde ouvrier

Le travail des ouvrières est mal considéré en général: par les ouvriers eux-mêmes, pour qui elles cassent le niveau des salaires en étant aussi peu rémunérées, mais aussi par les bourgeois qui prônent le modèle de la femme au foyer. Pour certains notables, le fait de travailler n'est qu'une question de vanité: «*La vanité, innée chez les femmes, est portée d'autant plus haut qu'on a moins développé en elles les qualités de cœur susceptibles d'en contrebalancer l'influence.*» Par ailleurs, «*la mixité des ateliers choque, certains industriels catholiques s'efforcent d'éliminer cette promiscuité en séparant les hommes et les femmes et en différenciant les heures d'entrée et de sortie.*»

En 1879, est publié l'ouvrage *Die Frau und der Sozialismus* de August Bebel, qui traite de l'émancipation des femmes par le travail.

## Le militantisme de la première vague

Étant exclues de tous les lieux et instances de pouvoir, les femmes auront besoin, pour agir, de l'appui des hommes. Ainsi, la mixité est à la fois «*un enjeu (la mixité est signe de progrès) et une stratégie, la mixité assurant au mouvement une plus grande crédibilité, ainsi que des relais dans les lieux exclusivement masculins.*»

Les premières à se mobiliser sont surtout des femmes issues de la bourgeoisie, nouvelle classe dominante, qui travaillent en réseaux et emploient «*toutes les formes modernes de communication pour se faire entendre (débat, conférences, congrès).*» Elles «*orientent leur militantisme dans une voie positiviste et rationnelle, (...) dans le plus pur style réformiste.*» Leurs actions ne heurtent pas, «*il existe parmi elles, une sorte de consensus tacite sur les écarts possibles, les limites de la transgression, le seuil de tolérance de la société.*»

Les femmes issues du monde ouvrier et du socialisme empruntent, quant à elles, les méthodes des partis politiques. On note l'importance de la pétition comme première prise de parole des femmes, qui permet une certaine discrétion dans la militance. Ainsi, en 1920, 160 000 Belges réclament le droit de vote. Dans tous les cas, ouvrières ou bourgeoises, toutes les femmes s'adonnant à la lutte pour leurs droits, seront confrontées, à un niveau plus ou moins fort, à la répression: arrestation, agression, mais aussi perte de réputation.

## L'avant-gardisme de l'Open Door Council

L'Open Door Council est créé en juin 1926. Selon Eliane Gubin, ce «mouvement élitiste et avant-gardiste (...), composé d'intellectuelles engagées dans la vie professionnelle et publique (...) rompt totalement avec les idées féministes dominantes de l'époque.» Il revendique une égalité totale dans le travail, hors de toute idée de protection. La féministe belge, Louise de Craene-Van Duuren, l'une des premières docteurs en sciences sociales de l'Université de Bruxelles, se pose comme théoricienne du mouvement. Dans son texte, *La Travailleuse traquée*, il est dit que «la femme majeure est une adulte libre et responsable, il est injurieux de la soumettre comme l'enfant ou l'adolescent à des mesures restrictives limitant son droit au travail (...)»

De nombreux métiers féminins parmi les plus pénibles restent sans aucune protection alors que la loi s'acharne à détourner les femmes de professions lucratives - nullement insalubres - comme la magistrature». Concrètement, l'Open Door International (ODI) s'oppose au repos postnatal s'il est obligatoire ou pas assez rémunéré, et réclame crèches, garderies, équipements collectifs. Selon Eliane Gubin, «en réalité l'ODI ne se limite pas à l'égalité économique, il tente d'opposer au féminisme maternel dominant un autre féminisme, qui annonce certains combats d'après 1970.»



Eliane Gubin est historienne, spécialiste en histoire politique et sociale, professeure émérite à l'Université libre de Bruxelles.

L'auteur préconise que «chacun, homme et femme, pourrait choisir librement son avenir, dans des domaines aussi divers que les tâches professionnelles, les rôles sociaux et les relations sexuelles». Le Parti ouvrier belge adhère à cette pensée et soutient à présent les femmes, qui espèrent une amélioration de leur condition. En 1886, au sein de la partie féminine du Parti ouvrier belge, Émilie Claeys, pour qui «la dépendance économique est la cause fondamentale de l'esclavage de la femme», pose ses revendications: égalité de traitement dans la famille, en politique, en termes de salaire, de travail, et promotion de la maternité désirée. Cependant, en 1901, de peur que le vote des femmes et leurs voix ne renforcent le Parti catholique, le Parti ouvrier retire le droit de vote de ses prérogatives, suscitant une forte déception du côté des femmes. À cette époque, les organisations axées exclusivement sur la défense des droits des femmes sont minoritaires. Cependant, les associations chrétiennes qui cherchent à attirer les ouvrières, mettent à disposition de ces dernières nombre de services et structures, tels que des écoles ménagères, des aides matérielles, etc.; toujours autour de leur rôle dans la famille.

### Investissement des femmes pendant la guerre et déception

«Les mesures de protection du travail des femmes sont abrogées pendant la guerre pour être restaurées dès 1918.» Les femmes remplacent partout les hommes mobilisés et, «pendant les quatre années d'occupation, des dizaines de milliers de femmes sont victimes des horreurs de la guerre: déportation en Allemagne, viol, travail forcé, répression féroce en cas de résistance». Si le roi Albert reconnaît leur rôle en proclamant: «l'égalité dans la souffrance et la persévérance pendant l'occupation et au front a également suscité une égalité dans les droits politiques», le droit de vote n'est pas pour autant accordé. Toutefois, après la guerre, les femmes garderont leur place dans des secteurs, tels que le travail social et les soins de la santé, où il est «acceptable que les femmes travaillent», puisqu'il est question de «prise en charge de l'autre», qualité, encore une fois et soi-disant, inhérente à la femme.

### Crises et remise en question du travail des femmes

Si plusieurs mesures améliorent le statut des femmes, les conditions sont de plus en plus défavorables à l'activité professionnelle des femmes. Michelle Zancarini-Fournel

souligne «l'importance des crises comme modification des paramètres sur la question du travail féminin». Dans les périodes difficiles, les femmes sont souvent les premières à être sacrifiées.

Le principe de l'égalité des salaires est adopté par la Société des Nations, mais les actions menées par les politiques visent surtout à faciliter la double journée de travail pour les femmes, considérant encore le rôle principal des femmes comme relatif à la maternité. Les féministes de l'époque s'inscrivent elles-mêmes dans cette perspective. Pour exemple, Élise Plasky, présidente de la commission Travail du Conseil national des femmes belges, réclame «un partage du travail non concurrentiel entre les sexes et des mesures légales pour orienter les filles vers les métiers de l'aiguille». Les Femmes Prévoyantes Socialistes, quant à elles, s'orientent surtout vers l'éducation de la ménagère, la protection de la maternité, et la réalisation de quelques autres thèmes sociaux.

Les femmes qui travaillent sont stigmatisées. On considère que «le travail des femmes augmente le chômage». Les «travailleuses mariées seraient, en plus d'être des mauvaises mères, des voleuses» qui accaparent le travail des chefs de famille. Ainsi, au milieu de la crise économique des années 1930, le gouvernement prend diverses mesures pour limiter le travail des femmes:

- en 1933, un arrêté «réduit de 25% le traitement des femmes fonctionnaires mariées à un agent de l'État»;
- en 1934, le Conseil des ministres décide que tous les emplois de l'État sont réservés aux hommes avec une exception, le personnel domestique. S'ajoute en plus l'autorisation pour le ministre de l'emploi de limiter le nombre de femmes mariées et célibataires pouvant travailler dans les entreprises industrielles et commerciales.

En outre, la «protection du travail des femmes» est étendue, sous la pression des politiques natalistes fascistes et conservatrices, qui tentent de faire «coïncider l'identité féminine avec la maternité». En 1930, ce sont, en grande majorité, les féministes différentialistes (essentialistes) qui ont la parole puisque leurs demandes sont compatibles avec les programmes nationaux, conservateurs et fascistes, qui visent à promouvoir les femmes dans leur rôle de mère uniquement.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'activité des femmes augmente, mais elles n'ont pas accès à tous les métiers, les emplois sont souvent sans qualifications, avec peu de perspectives, et des bas salaires. De



Assemblée générale du Conseil international des femmes/International Council of Women (Vienna, 1930). Carhif-AVG, Bruxelles.

plus, certains contrats de travail stipulent que les femmes doivent démissionner en cas de maternité ou de mariage. Cependant, *«les tensions entre protection et égalité vont s'estomper sous l'effet d'un contexte favorable au travail des femmes (...) grâce aux années de croissance.»*

#### L'accès au droit de vote

Si en 1901, le Parti ouvrier belge supprime le droit de vote des femmes «au profit d'impératifs politiques supérieurs», cette revendication reste dans les esprits. Au sein du Conseil national des femmes belges est créée une «Union pour le suffrage des femmes». Et en 1910, les femmes obtiennent le droit de vote aux élections des Conseils des prud'hommes, ce qui constituera un véritable symbole. En 1913, on assiste à une mobilisation générale de toutes les forces féministes pour la création de la Fédération Belge pour le Suffrage des femmes. À partir de ce moment-là, les catégories de femmes ayant accès aux suffrages s'élargiront peu à peu: après la guerre, aux veuves, aux mères de militaires et de civils tués par l'ennemi ainsi qu'aux femmes faites prisonnières ou condamnées par l'ennemi; aux femmes ma-

jeures mais «non prostituées et adultères» lors des élections communales en 1920; et enfin, à toutes les femmes en 1948. Il est à noter que les femmes votent en Nouvelle Zélande depuis 1893.

#### Vers une représentation politique

En 1921, alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote, elles peuvent pourtant être Bourgmestre, Échevine ou Secrétaire communal, à condition de bénéficier de l'autorisation de leur époux. En 1936, la première députée socialiste, Isabelle Blume Grégoire, orientera son action autour des droits des femmes. En 1947, l'ACV crée un service syndical qui vise à la formation des militantes afin qu'elles intègrent les organes dirigeants nationaux et régionaux.

#### Conclusion

Sur le plan de l'enseignement, de l'accès aux droits civils et politiques, mais aussi, à une moindre échelle, de l'emploi et de l'égalité salariale, cette première vague a permis des avancées considérables. Si les réflexions autour de la sexualité ont été abordées par certains groupes, précurseurs mais minoritaires, tel que l'Open Door Council, et si les

femmes de l'époque se sont positionnées contre la prostitution et contre le traitement différentiel de l'adultère, les femmes de la première vague n'ont que très peu abordé ces questions. Toutefois, les idéaux des Lumières ont été distillés et les femmes s'en sont emparées.

Les résistances ont été fortes, et il a souvent fallu brandir la carte d'une spécificité féminine relative à la maternité pour être acceptée comme citoyenne à part entière. Les droits ont été accordés au compte-goutte et régulièrement remis en question sous couvert d'une protection spécifique allouée aux femmes ou pendant les périodes de crise, démontrant ainsi toute la fragilité des acquis obtenus.

Les féministes égalitaristes, quant à elles, prônant une égalité à tous les niveaux et remettant en cause des statuts et rôles spécifiquement féminins, ont été peu entendues dans une mouvance féministe qui, stratégiquement ou non, s'attardait à faire reconnaître par la société le rôle des femmes dans la famille. Cependant, elles ont, malgré tout, *«posé d'intéressants jalons pour comprendre les mécanismes d'exclusion et pour identifier les modes et les lieux de domination entre les sexes»*, prémisses de la seconde vague.

# Deuxième vague ou néo-féminisme: «dissoudre la hiérarchie»

Les féministes de la première vague s'attachaient à conquérir leurs droits civils et sociaux, celles de la deuxième vague se concentrent surtout autour du travail domestique et de la sexualité.

«Dans un contexte occidental de révoltes étudiantes, de montée de l'individualisme et de l'émergence de l'idée «d'un droit au bonheur et à l'épanouissement personnel», cette seconde vague se pose davantage comme un mouvement de libération que comme un mouvement de revendication en termes de droit. L'égalité légale et formelle, en partie acquise, ne suffit plus: «La discrimination à l'égard des femmes persiste mais sous une forme plus subtile car elle n'est plus la conséquence d'inégalités juridiques». Les féministes s'interrogent alors, remettent en question, se réapproprient, déconstruisent et reconstruisent la sexualité et le couple: «Le privé devient politique.» Il s'agit alors, à présent, de lutter contre un système tout entier, producteur de discriminations et de la domination des femmes par les hommes: le patriarcat.

## Les déceptions de mai 68

Entre les deux vagues, «la flamme ne s'est jamais éteinte mais le mouvement est diffus et ses actions plus ponctuelles.» C'est à partir de la fin des années 1960, en lien avec les événements de mai 68, dans lesquels les femmes ne se sont pas reconnues, qu'elles se mobilisent à nouveau. De la même façon que la cause des femmes passait au second plan dans les partis politiques au temps de la première vague, la «question des femmes»

a longtemps été occultée dans les milieux de gauche soixante-huitards, qui «l'assimilent purement et simplement à la lutte des classes». L'héritage est pourtant fort, les militantes étant fréquemment issues de groupes, étudiants ou partis, de gauche ou d'extrême gauche, elles adoptent une grille de lecture souvent inspirée du marxisme. Hedwige Peemans-Poullet évoque une spécificité belge dans le recrutement des militantes qui ne sont pas toutes des étudiantes, à l'instar des mouvements américains ou français, mais des femmes de plus de 35 ans «qui découvrent l'injustice à partir de leur vie personnelle».

## Autonomie et pouvoir de chacune

«La deuxième vague rompt totalement avec les pratiques militantes». Ce nouveau féminisme se veut «antiautoritaire» et se caractérise par un refus de la représentation et de la délégation politique, «façon de tourner le dos au système contaminé par le patriarcat». Les militantes souhaitent «le moins de structures et de bureaucratie possible, une grande décentralisation et un partage des pouvoirs». Il y a un «refus des règles et de la hiérarchie», toutes les femmes ont la parole et le pouvoir de décision est à chacune. On assiste ainsi à l'éclosion de divers groupes.



Des militantes du Women's Overseas for Equality (réunissant des expatriées), protestent contre une formation visant à en faire de bonnes épouses, Bruxelles, 1971. Carhif-AVG, Bruxelles.



«Les féministes s'expriment cette fois avec force et jubilation, investissent les places et les rues, organisent des manifestations festives, misent sur le côté ludique et médiatique.»

### L'humour comme arme de persuasion pour faire passer un discours ambitieux

«Alors que le féminisme de la première vague cherchait la respectabilité et le sérieux, elles (les militantes de la seconde vague) veulent au contraire choquer et faire parler d'elles». Au début des années 1970, il y a une vraie volonté de rompre avec les anciens mouvements, jugés trop sages. L'une des brochures des Marie Mineur illustre ce désir de rejet du passé puisqu'il y est inscrit: «mouvement de libération de la femme, 1<sup>re</sup> année».

Dans tous les pays où s'impose un regain féministe, l'humour est utilisé comme moyen de convaincre: «Les féministes s'expriment cette fois avec force et jubilation, investissent les places et les rues, organisent des manifesta-

tions festives, misent sur le côté ludique et médiatique.» Confrontées à la difficulté de faire passer un discours qui va jusqu'à remettre en question les identités de chacun à travers l'abolition du genre, les féministes savent qu'il faut alors «gagner la sympathie du public». Les Dolle Mina vont donc, par exemple, se retrouver cigarette à la bouche, dans le hall d'une compagnie d'assurance qui interdisait aux femmes de fumer, pour revendiquer, au même titre que les hommes, «le droit au cancer du poumon».

### La libération des corps

«Depuis *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en 1949, le silence et les tabous pesant sur la maternité, la sexualité et l'ho-

## La non mixité: prendre conscience des inégalités pour construire le politique

Puisque le «privé est politique», il faut partager ce qui est de l'ordre du privé, et c'est seulement entre femmes qu'il est possible de parler de tout ce qui était jusque-là tabou. Lors de cette seconde vague, l'expérience personnelle nourrit le discours politique.

Des temps et des espaces de parole se mettent en place afin de pouvoir s'exprimer librement autour de différents thèmes: enfants, vie de couple, «attitude machiste des compagnons de travail, de la force d'inertie du mari qui ne participe pas au travail ménager et s'en va en claquant les portes si on le lui reproche», etc. Ces moments entre femmes permettent «de se subjectiver en tant qu'individu», de prendre conscience de l'oppression à la façon des «consciousness raising groups» aux USA.

En outre, la mixité s'impose puisque les femmes sont habituées à ce qu'il leur soit plus difficile d'intervenir quand les hommes sont présents: «On a senti que les hommes ne pouvaient pas venir parce que les hommes parlaient à notre place (...) et les défauts dus à notre éducation ne nous permettent pas de nous exprimer aussi librement quand des hommes se trouvent avec nous, et bien moins encore quand ils sont nos maris.»

De cette non-mixité et de la remise en question des mécanismes de domination des hommes, va émerger un lesbianisme féministe, inscrit dans une logique inhérente au féminisme de l'époque qui remettait en cause, par la même occasion, l'hétérosexualité comme norme.

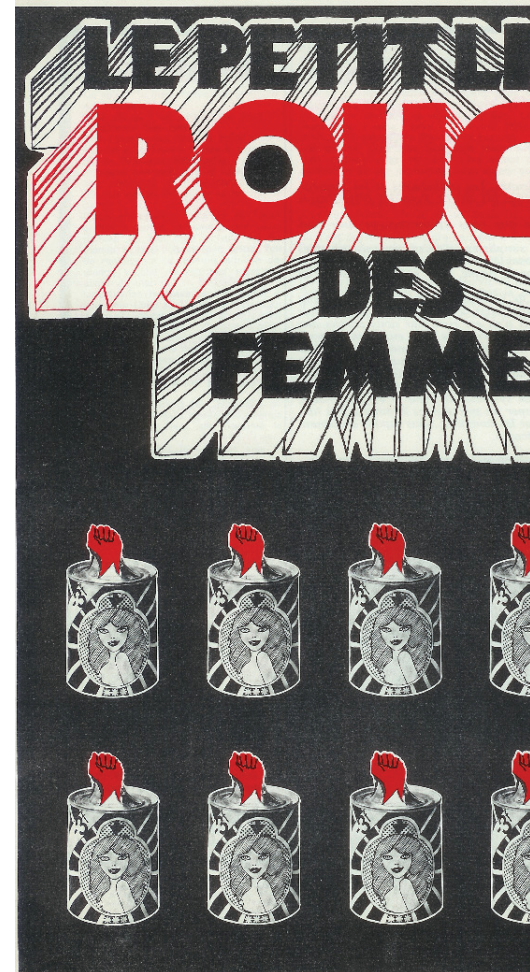
mosexualité avaient été brisés». Mais c'est surtout à partir des années 1960, quand la pilule arrive sur le marché, que la «libération sexuelle» s'effectue. Les femmes peuvent enfin maîtriser leur fécondité et ne sont plus prisonnières de leur corps. C'est le temps aussi des amitiés féminines, de l'apprentissage de la connaissance de soi, des cercles exclusivement féminins, de la remise en question de la domination des hommes. Ainsi, «le lesbianisme acquiert une nouvelle dimension au sein des féminismes». Par ailleurs, divers ouvrages, édités antérieurement, sont réappropriés par les militantes. Les rapports Kinsey, concernant la sexualité des hommes et des femmes, reviennent au goût du jour, tout comme l'ouvrage de Betty Friedan (1963), *The Feminine Mystique*, qui dénonce le fait que «pendant des siècles, la véritable identité de la femme a été foulée au pied parce que l'attention qu'on lui portait était exclusivement concentrée sur la fonction sociale de mère et de ménagère.» Toujours dans cette démarche contre l'oppression, les féministes militent pour la pénalisation du viol, condamnent le sexisme de la pornographie et de la représentation des femmes dans la publicité qui véhicule une image faussée et stéréotypée. Par ailleurs, les femmes se réapproprient l'espace public, organisent les marches nocturnes «Take back the night», qui dénoncent la difficulté pour les femmes de sortir la nuit; chantent et dansent en public.

### Contraception et planning familial

À partir de 1950, de plus en plus de centres de planning familial voient le jour. En Flandre, deux centres de planning œuvrant pour une véritable éducation sexuelle et un accès à la contraception ouvrent leurs portes à Gand et à Anvers, suivis, en 1964, par les centres de planning à Liège et Mons. Ce sont souvent des bénévoles et militant·e·s qui y travaillent. À Saint-Josse par exemple, en 1962, apparaît le centre «La famille heureuse», initiative d'un groupe d'hommes et femmes «progressistes et libres penseurs». Ils informent sur les moyens contraceptifs, militent pour leur légalisation, organisent débats et conférences. Au cours des années 1960, d'autres centres ouvriront leurs portes. Ils seront subsidiés dès 1960, grâce à un arrêté royal.

### Lutte pour le droit à l'avortement

Si les interruptions volontaires de grossesses existent depuis toujours et se pra-



Couvertures du Petit livre rouge des femmes, 1972. Carhif-AVG, Bruxelles.

tiquent, clandestinement, par milliers, chaque année, elles sont encore passibles de sanctions. La lutte pour la dépénalisation de l'avortement est ardue, puisqu'elle traite à la fois de la place donnée aux femmes dans la société, mais qu'elle fait aussi intervenir la notion de «droit à la vie», chère aux associations chrétiennes. Des hommes se mobilisent autour des questions liées à l'IVG, surtout les médecins progressistes qui pratiquent déjà l'avortement illégalement. En 1970, l'association belge pour la dépénalisation de l'avortement est créée, une première proposition de loi est effectuée par le sénateur Calewaert.

En 1971, en France, les choses évoluent avec deux événements majeurs: la publication du manifeste des 343 personnalités qui reconnaissent avoir avorté (qui deviendra le manifeste des 343 salopes, illustrant ainsi parfaitement les élans de haine qui entourent ces questions), et le procès de Bobigny, jugeant une adolescente pour avoir avorté après un viol.



## LE PETIT LIVRE ROUGE DES FEMMES



« En 1973, éclate l'affaire du Docteur Peers, arrêté pour avoir pratiqué illégalement des avortements. Les réactions sont fortes, 200 000 personnes manifestent en soutien et 200 médecins annoncent publiquement avoir pratiqué l'opération. »

En Belgique, un réseau d'entraide est mis en place en Flandre et en Wallonie: SOS avortement. En 1973, éclate l'affaire du Docteur Peers, arrêté pour avoir pratiqué illégalement des avortements. Les réactions sont fortes, 200 000 personnes manifestent en soutien et 200 médecins annoncent publiquement avoir pratiqué l'opération. Suite à cette mobilisation, l'interdiction de la distribution de contraceptifs et de sa publicité sera levée. Ainsi, «les périodes sans grossesses sont de plus en plus fréquentes et ouvrent d'intéressantes perspectives dans plusieurs domaines», la maternité devient un choix. A partir de là, les centres hospitaliers pratiquant l'avortement se multiplient et de plus en plus de comités s'engagent pour sa dépénalisation. En 1990, enfin, l'avortement est retiré du Code pénal.

### Les premiers groupes: des actions chocs

L'année 1969 voit la création du groupe féministe flamand, Dolle Mina. Inspirées des Dolle Mina hollandaises, elles mettent en œuvre des actions ludiques qui attirent

les médias, afin de réclamer des crèches, mais aussi une formation égale à celle des hommes. En 1970, Jeanne Vercheval fonde les Marie Mineur en Wallonie. Tout comme les Dolle Mina, ce groupe se caractérise par un véritable ancrage dans le monde ouvrier, repoussant ainsi la critique habituelle faite aux féministes, leur reprochant leur bourgeoisie. Est établie une charte d'objectifs communs avec les Dolle Mina autour de différents thèmes: «crèches, limitation des naissances, droit marital, médias, inégalités salariales». Les Marie Mineur ont peu d'impact sur les milieux académiques, «leur objectif vise moins à théoriser les inégalités qu'à les dénoncer par des actions pragmatiques», mais elles remplissent un rôle de «passeuses d'idées dans différents milieux sociaux, jouant ainsi un rôle de médiatrices entre les ouvrières et les intellectuelles». Certains journaux de l'époque soutiendront qu'elles nient leur féminité: «Plus vous essayez de nous ressembler et moins vous suscitez en nous ce que toute, pourtant, vous espérez: la grande passion».

## La grève ouvrière de Herstal: prise de conscience d'une solidarité «féministe»



Action de solidarité féministe avec les ouvrières en grève à la Fabrique nationale d'armes de Herstal, Bruxelles, 1974. Carhif-AVG, Bruxelles.

Si cet évènement n'appartient pas tout à fait à la seconde vague, il a été un symbole fort de l'action collective féminine, et il annonce la création de nouveaux groupes féministes, souvent issus du monde ouvrier. En 1966, pour la première fois en Europe, des ouvrières se mettent en grève pour protester contre les inégalités de rémunération dont elles sont victimes, malgré l'existence du traité de Rome qui prévoit, depuis 1956, l'égalité salariale. La grève de la Fabrique Nationale, qui durera 3 mois, mobilisera 3000 ouvrières et imposera le chômage technique à 500 travailleurs masculins. Au-delà de l'inégalité salariale, dans cette usine où l'on construit des armes de guerre, ces femmes, celles que l'on surnomme les «femmes machines», s'usent au travail dans des conditions pénibles: le bruit des machines, des températures allant jusqu'à 45 degrés, l'huile de colza dans laquelle les travailleuses baignent et dont l'odeur les stigmatisent dans toute la ville. En outre, il leur est impossible d'obtenir des promotions: «brigadier, contremaitre, ingénieur au-dessus d'elles, elles étaient en bas de la pyramide». L'argument de la direction qui devait justifier ces inégalités salariales était «le taux important d'absentéisme des femmes». Mais la réponse a été cinglante du côté des grévistes, «la crèche est trop petite et il faut bien que quelqu'un garde les enfants».

Un grand mouvement de solidarité se met en place partout en Belgique organisé par les organisations féminines, dont l'Union des femmes, ou des organisations plus traditionnelles, telles que les Femmes Prévoyantes Socialistes ou Vie Féminine. Au-delà même des frontières, ce «combat de femmes pour les femmes» est très appuyé par les médias. Un comité, constitué de juristes, d'intellectuels, de personnalités politiques etc., se crée: *À travail égal, salaire égal*. Les ouvrières décident d'agir dans la non mixité car les hommes, contraints au chômage technique, ne les soutiennent pas tous. Pour certaines familles, la grève se révèle très difficile financièrement puisque des couples sont parfois privés de salaire, les obligeant à recourir à l'aide du comité de grève.

Les ouvrières obtiennent peu d'améliorations mais, malgré tout, «cela a secoué les mentalités». Suite à la mobilisation, en 1967, est permise la possibilité pour la travailleuse de mener une action en justice pour une égalité de rémunération, et deux ans plus tard, l'interdiction de licenciement des femmes en cas de mariage ou de maternité. En 1971, est mise en place l'égalité dans le régime du chômage. Une nouvelle grève est lancée en 1974, et «en seulement trois semaines, elles obtiennent beaucoup plus»; sans doute l'endurance dont elles avaient fait preuve lors de la première grève avait-elle marqué les esprits, les patrons craignant une nouvelle grève trop longue.

Au niveau universitaire, se créent en 1971, le GALF à l'UCL (Groupe d'action pour la libération des femmes) et le FLF (Front de libération des femmes) à l'ULB qui publie, pendant plusieurs années le journal *Et ta sœur*. L'une de leurs actions phares, caractérisant bien l'aspect humoristique et décalé des féministes, a consisté en un sabotage de la soirée de gala du concours Miss Belgique 1971. À l'aide d'un complice sur scène, les militantes ont surgi avec des tracts, clamant que les femmes ne sont ni de la «viande», ni du «bétail». Le scandale fut fort dans la salle et l'écho fut garanti dans les médias, qui, d'une façon générale, relaieront plutôt bien les actions féministes.

Les Marie Mineur, les Dolle Mina, le GALF et le FLF ont la même mentalité, «c'était un féminisme farceur, combattif, volontaire et gagnant», ainsi que les mêmes objectifs en matière d'éducation, de partage du travail ménager, de vie professionnelle, de contraception, d'avortement.

En 1972, à l'initiative de l'écrivaine Marie Denis, des membres des Dolle Mina et des Marie Mineur, ainsi que d'autres militantes appartenant aux groupes féministes universitaires ou au comité d'action *À travail égal, salaire égal*, publient ensemble *Le Petit livre rouge des femmes*, «réalisation emblématique du néo-féminisme belge». Le 11 novembre 1972, la première journée nationale de la Femme est organisée, présidée par Simone de Beauvoir. Ce jour-là, nombre d'associations féministes se retrouvent. En plus des groupes ayant participé à l'écriture du *Petit livre rouge*, s'ajoutent le Groupement belge de la porte ouverte, le Parti féministe unifié, etc. Au total, 8000 femmes sont réunies au Passage 44 à Bruxelles, «déchainées, rieuses, revendicatrices, moqueuses et fières». Cette première journée est un succès considérable.

### Les cahiers du GRIF: réflexion autour du néo-féminisme

Du côté francophone, en 1973, Françoise Colin crée les Cahiers du GRIF, revue issue d'un groupe de réflexion et d'information féministe. Ces cahiers atteignent une renommée internationale, «mêlant témoignages et théories, ils explicitent, argumentent et structurent au fil des 24 numéros la pensée et les analyses néo-féministes, en explorant des thèmes d'une grande diversité: corps, travail (ménager et professionnel), sécurité sociale, politique, conflits sociaux, famille, violence, lesbianisme, religion, art, langage etc.» En seulement une journée, les 1500 exemplaires du premier numéro sont achetés.



Affiche accompagnant une action féministe lors de la finale de l'élection de Miss Belgique en 1971. Carhif-AVG, Bruxelles.

### La crise et la situation des travailleuses

L'impact de la crise des années 1970-1980 sur les femmes est sensiblement le même que lors de la crise des années 1930: elles sont les premières touchées. En 1977, 17,6% des femmes actives sont au chômage, contre seulement 6,2% des hommes. Par ailleurs, les mesures d'austérité mises en place les concernent directement. Les associations féministes se mobilisent en conséquence; en 1976, les Marie Mineur publient leur livre blanc des chômeuses et organisent diverses manifestations, en 1977 et 1978, les journées F sont axées sur le chômage des femmes.

En 1980, lorsque le pacte d'Egmont sera mis en place, entraînant la réduction de l'allocation de chômage du cohabitant, c'est-à-dire, dans la grande majorité des cas, des femmes, un front féminin se forme. Il devient le groupe de coordination «Femmes contre la crise», rassemble des organisations flamandes et francophones, et organise d'importantes manifestations contre les mesures sociales. Le groupe continuera son action jusqu'en 1984. Se crée, au même moment, le Comité de liaison des femmes.

En 1982, à Bekaert-Cockerill, syndicats et patrons s'accordent pour imposer un temps partiel à toutes les femmes. En réaction, les ouvrières se mobilisent et se mettent en grève, mais treize d'entre elles seront licenciées et remplacées par des hommes



«À travail égal, salaire égal»: affiche de l'Union des femmes, 1966. Carhif-AVG, Bruxelles.

qui recevront un salaire plus élevé pour le même travail. La direction sera condamnée pour discriminations, mais les femmes licenciées ne recevront qu'un dédommagement, équivalent à 6 mois de salaire. Cette grève «met en évidence des pratiques discriminatoires, pourtant sanctionnées par le droit international et national, qui perdurent avec la complicité de tous, y compris des partenaires sociaux.»

Ainsi, on assiste durant cette période, à un important taux de chômage des femmes, et à une multiplication des emplois précaires qui démontrent combien les droits acquis et la position des femmes dans le secteur professionnel restent délicats.

À la fin des années 1970, le féminisme «est dans l'air du temps»: dans les magazines traditionnels féminins, apparaissent des rubriques féministes, naît la première radio libre féministe à Bruxelles, Radio Klet Mariette, etc. En 20 ans seulement, grâce à l'investissement de toutes ces militantes, les mentalités auront beaucoup changé, ce qui est d'autant plus louable que «la majorité des femmes engagées dans le mouvement féministe avaient une activité professionnelle et des charges familiales».

### Un combat destiné aux femmes et aux hommes

Jeanne Vercheval, fondatrice des Marie Mineur, donne sa version du féminisme: «Notre lutte n'est pas, comme disent les humoristes bourgeois, dirigée contre les hommes mais contre la société (...) la libération des femmes conduira également à la libération des hommes». En effet, les féministes de l'époque incitent les hommes à participer au combat pour l'égalité, à se remettre eux-mêmes en question en «refusant le rôle de chef de famille, en refusant de considérer la femme comme un être inférieur».

La participation des pères aux tâches ménagères est requise puisque «tout est question d'apprentissage, hommes et femmes peuvent tout faire». De même, elles invitent les femmes à refuser le jeu des rôles sexués: «Arrêtons d'attendre le surhomme, fort, protecteur, ferme, le prince charmant, nous accepterons enfin notre compagnon avec ses faiblesses.»

Selon Jeanne Vercheval encore, les relations dans les couples en pâtissent. Lorsqu'il s'agissait de réunions autour de questions professionnelles, les compagnons acceptaient globalement que les femmes participent aux actions ou réunions, mais, «à partir du moment où elles venaient avec des histoires comme la vaisselle, nettoyer les enfants, ça, ça n'avait plus rien à voir.»

Jeanne Vercheval évoque des féministes en conflit avec leurs compagnons, des ruptures, et parfois aussi de la violence physique à leur égard. Par ailleurs, est évoqué le sentiment de culpabilité, l'école faisant porter aux mères militantes les mauvais résultats des enfants.

# Quelques évolutions contemporaines avant #MeToo

Déclins des féminismes, backlash, dissensions... L'après deuxième vague n'est pas rose mais les mobilisations perdurent, de façon moins uniforme cette fois.

Au début des années 1980, il semble que l'on assiste à un déclin des féminismes, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, l'égalité semble en partie obtenue: *«On veut croire que les femmes investissent de plain-pied l'espace public et parviennent à harmoniser carrière, famille et vie sexuelle et amoureuse. On dit qu'elles ont fondamentalement changé le politique et l'intime, tout en redéfinissant le savoir et le faire. On est enfin d'accord sur le fait qu'elles s'affirment en tant que créatrices, leurs œuvres bénéficiant d'une large audience»*.

D'autre part, on assiste à une institutionnalisation du combat pour l'égalité ainsi qu'à des dissensions au sein du mouvement féministe, puisque des groupes de femmes ne se reconnaissent plus à travers les discours que les féminismes de l'époque défendent. Pour finir, les nouvelles problématiques économiques ne donnent pas la priorité aux femmes. S'instaure alors un phénomène de «backlash» (voir encadré). En réaction à cette stigmatisation des féminismes, à ce retour à l'essentialisme et au fait que les inégalités et les discriminations à leur égard restent fortes, des femmes se mobilisent à nouveau mais redéfinissent et se réapproprient la lutte; ceci fait dire, en 1992, à l'américaine Rebecca Walker que l'on assiste à l'émergence d'une troisième vague féministe. Cependant, l'existence de cette troisième vague sera remise en cause par certain-e-s qui évoquent plutôt de «jeunes féministes» dans les traces de la seconde vague.

## Hétérogénéité

Alors que la principale force des mouvements de la deuxième vague résidait dans la capacité à se rassembler pour une lutte commune, autour du concept de sororité, on assiste à un «éparpil-

lement des initiatives». La spécificité des mouvements plus contemporains se caractérise par la scission des groupes néo-féministes et par la prise en compte de la diversité des femmes, qui parfois relève d'une double discrimination en fonction de la couleur de la peau, de l'orientation sexuelle, du contexte socioculturel, etc. Pour ces nouvelles militances, les mouvements de la seconde vague, en voulant unifier les femmes, en auraient mis d'autres de côté afin de ne se concentrer que sur l'état de femme blanche et occidentale. Au niveau international, de nouveaux groupes voient le jour qui revendiquent une émancipation, davantage liée à une situation vécue dans un contexte spécifique. On peut ainsi évoquer les *Women living under muslim laws*, les *Woman in black*, les *Madres de la Plaza Mayo*, le *Center for Women's global leadership*, etc.

## Individualisme et international

Même si les féministes ont toujours collaboré au niveau international, ces nouveaux militantismes se caractérisent par une volonté de s'inscrire, au niveau mondial, dans des processus autour de réflexions communes, de collaborations entre pays, de partages des expériences et des savoirs, dans le respect de chaque culture, etc.

Malgré une crainte au début des années 1980 dans les pays occidentaux, d'un affaiblissement des féminismes, la lutte pour les droits des femmes a pourtant été menée de façon internationale, amorcée par la «Décennie des Nations Unies pour les femmes de 1975-1985». Nombre de conférences onusiennes ont vu le jour, dont l'une à Beijing en 1995, marquée par l'installation, en parallèle, d'un forum des ONG ayant accueilli près de 30 000 participantes. *«Peu à peu, l'opinion*



Le président américain Jimmy Carter rencontre les dirigeantes de l'année internationale des femmes à la Maison-Blanche, le 12 janvier 1979. Domaine public.

publique prend conscience des violences privées mais aussi des violences d'État envers les femmes».

En 1995 à Pékin, les féministes obtiennent la reconnaissance de «la violence sexuelle comme discrimination spécifique vis-à-vis des femmes; cette forme juridique, au-delà des lois nationales, fournit un moyen d'expression à celles qui ont subi des injustices, même si les difficultés d'application restent permanentes». En 2000, se met en route la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence envers les femmes: des manifestations dans de nombreux pays s'ensuivent, des millions de pétitions sont déposées à l'ONU. Cette marche compte l'adhésion et la participation de 6 000 groupes de 161 pays. En outre, Bruxelles a accueilli, en 2011, la 11<sup>e</sup> Rencontre Internationale Femmes et Santé, réunissant des femmes du monde entier.

Sororité était le cri de ralliement des néo-féministes, solidarité est celui de ces nouveaux militantismes. L'individualité de chaque femme est remise au centre, avec une stratégie d'empowerment défendue par les femmes du tiers-monde. L'ONG belge, *Le Monde selon les Femmes* travaille à la fois sur les relations femmes/hommes, mais aussi sur les relations Nord/Sud. Elle définit ainsi

l'empowerment: «L'empowerment s'ajoute à la notion de genre, les individus, femmes et hommes sont acteurs/trices de changements. La notion fait référence à l'individu, au pouvoir qu'il peut avoir sur sa propre vie, au développement de son identité ainsi qu'au collectif.»

Par ailleurs, le type de militance a aussi évolué avec l'avènement de l'individualisme dans les sociétés occidentales. L'action n'est plus forcément axée autour du collectif, mais peut se traduire par un militantisme plus personnel qui peut être ancré dans une démarche artistique (le Riot grrrl), dans le choix de consommation, dans l'utilisation des réseaux sociaux pour faire passer les idées (blog, fanzine ...), etc.

#### Nouvelles initiatives en Belgique

À la fin des années 1970, après un investissement personnel intense, les militantes fatiguent et les groupes d'origine disparaissent. D'autres associations et structures, dont l'action est souvent plus spécifique, voient le jour: SOS viol, le collectif pour femmes battues (le premier refuge s'ouvre en 1977 à Bruxelles, d'autres suivront dans toutes les grandes villes belges), etc. Les cahiers du GRIF interrompent leurs publications et se scindent en deux. Une partie

#### Repérer le backlash (ou retour de bâton)...

- des mouvements intégristes, religieux ou politiques, font pression pour supprimer le droit à l'IVG et même la contraception; ils insistent sur le caractère naturel des différences entre les femmes et les hommes et sur leur hiérarchie;
- certain-e-s manifestent de la résistance à traiter des violences domestiques et du partage des tâches ménagères au nom du respect de la vie privée;
- la banalisation du porno dans différents supports média argue de la liberté pour renforcer le principe de la marchandisation du corps (des femmes principalement);
- l'existence d'hommes victimes de violences dans la sphère privée est utilisée pour remettre en question les campagnes et les mesures dénonçant la violence envers les femmes;
- l'apparition de femmes leaders sur la scène politique est utilisée comme prétexte pour nier le besoin de quotas ou de mesures positives assurant la participation des femmes dans la sphère publique, etc.<sup>1</sup>

1. Claudine DRION et Gérard PIROTON, Genre, 6 niveaux pour comprendre et construire des stratégies, *Le Monde selon les femmes*, 2012.

## Quelques nouvelles lois:

**1974:** mêmes compétences pour le père et la mère en matière de gestion des biens et d'éducation des enfants.

**1976:** droits égaux concernant les biens matrimoniaux.

**1984:** protection des droits successoraux du conjoint survivant.

**1975:** égalité de rémunération.

**1984:** protection des droits de succession du partenaire survivant.

**1994:** loi Smet-Tobback qui impose aux partis de confier au minimum un tiers des places de leurs listes aux femmes, à tous les niveaux électoraux, de la commune à l'Europe.

**1990:** l'IVG est partiellement décriminalisée (article 350 du code pénal, modifié par la loi du 3 avril 1990).

**1993:** un Conseil pour l'égalité des chances est créé au niveau fédéral, poursuivant le travail de la Commission pour l'emploi des femmes, créée en 1986.

**1995:** Miet SMET, la première femme ministre de l'Égalité des chances est nommée au sein du gouvernement fédéral.

**2002:** création de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, institution publique fédérale belge qui a pour mandat de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe.

**2003:** parité et alternance dans les listes électorales en Belgique.

**2005:** lors de la révision du décret organisant la formation initiale des enseignant-e-s du maternel, du primaire et du premier cycle du secondaire en 2005, le terme *genre* fait son apparition.



**Léonie La Fontaine (1857-1949) est une féministe et pacifiste belge. Elle appuie les thèses du féminisme à travers la création de l'Office central de documentation féminine en 1909. Elle organise à son domicile une bibliothèque pour faciliter l'orientation des filles dans leurs choix professionnels. Ses combats ne sont jamais éloignés de la documentation. Photo: Domaine public.**

du groupe crée le journal «Voyelles», entièrement réalisé par des femmes, plus alternatif par rapport à d'autres magazines féminins traditionnels puisqu'il propose des rubriques «féminines décomplexées qui voisinent avec des articles d'économie ou de politique». L'autre partie de l'équipe des cahiers du GRIF crée, à l'initiative, entre autres, de Hedwige Peemans-Poulet et de Françoise Collin, «l'Université des femmes», qui organise des colloques, des cours, des conférences et des séminaires, publie la revue «Chronique féministe» et monte la bibliothèque Léonie Lafontaine. En 1978, à l'initiative de Renée Van Mechelen, est créé le centre de documentation néerlandophone Rosa, et, en 1986, le premier centre académique d'études de la condition féminine (Women's Studies) à la VUB. En 1995, apparaît *Sophia*, Réseau de coordination des études féministes et le centre *Amazone*, qui se pose comme un centre de rencontres pour les femmes, accueillant en son sein des associations féministes de tout horizon. Ce lieu, pratiquement unique en Europe, illustre la volonté d'un travail en synergie.

## Institutionnalisation et associations

«Le mouvement associatif féministe a considérablement évolué depuis les années 70 où, dans la foulée de mai 68, il refusait toute hiérarchie et se méfiait de toute institution». «À la fin des années 80, le féminisme institutionnel soutient une politique d'actions positives, sensibles surtout dans le domaine éducatif et professionnel, il revendique des quotas ou la parité pour une meilleure efficacité politique.» Ainsi, partout en Europe, les autorités publiques prennent progressivement en compte les inégalités sexuées.

Ces questions investissent chaque domaine: à partir de 1974, des commissions travaillant sur la question des femmes sont officiellement installées auprès du ministère de l'Emploi et du Travail, auprès du ministère des Affaires étrangères (1975), au sein des ministères francophones et néerlandophones de l'Éducation nationale (1979 et 1980), au sein du ministère de la Fonction publique, de la Commission du travail familial (1985) et auprès du ministère de la Prévoyance sociale (1981).

Enfin, un comité ministériel pour le Statut de la femme est créé en 1981, chargé de se prononcer sur «les problèmes liés à la situation de la femme dans la société et des mesures à prendre pour réaliser une égalité homme et femme». L'année 1985 voit la mise en place d'une fonction de secrétaire d'État à l'Émancipation sociale au niveau fédéral.

Pourtant, «loin de passer de l'autonomie à l'institutionnalisation, comme incline à le penser un raisonnement dichotomique, ces associations développent des stratégies intermédiaires de coopération et d'articulation au sein d'espaces aussi divers que le monde de l'administration et le milieu universitaire.» Ainsi, le terme de triangle de velours est employé en Belgique pour signifier «ce système d'interactions englobant trois types d'acteurs: les fonctionnaires et politiciennes féministes, les universitaires de confiance et les voix formellement organisées du mouvement des femmes; le mot velours renvoyant au fait que la majorité de ces acteurs sont des femmes.»



# Les plaques tectoniques de la société bougent!

Quelles seraient les spécificités du mouvement #metoo par rapports aux vagues précédentes? Quels sont les points d'accointance? Et quels enjeux pour la suite du mouvement féministe?

Historienne, Sophie Pereira s'occupe de la revue Chronique Féministe éditée par l'Université des femmes. Fondée en 1982 par des figures féministes de la deuxième vague, Hedwige Peemans-Poullet et Françoise Collin, l'Université des Femmes se définit comme un laboratoire de recherche, d'enseignement et de réflexions féministes sur la condition des femmes.

**Éduquer:** Avant d'évoquer la vague #metoo, il nous semble intéressant de redéfinir la troisième vague. Il semble, en effet, qu'il n'y ait pas un consensus des historien-ne-s autour de son existence. Qu'en pensez-vous?

**Sophie Pereira:** Les objectifs des première et deuxième vagues étaient assez clairs. Les revendications de la première portaient sur l'accès aux droits civils, politiques et à l'éducation. La deuxième concernait le rapport au corps mais aussi les violences faites aux femmes, des aspects davantage en lien avec des questions sociétales. S'il est relativement facile de définir les enjeux de ces deux périodes, il est plus difficile de le faire, selon moi, pour les vagues suivantes, dans le sens où les enjeux profonds n'ont pas vraiment évolué. La question des violences faites aux femmes, par exemple, est toujours abordée lors des troisième et quatrième vagues, ce n'est donc pas un nouveau corpus de revendications. Selon moi, ce que l'on a appelé «troisième vague», correspond davantage à un tournant conceptuel. En effet, il est indéniable que depuis 30 ou 40 ans, en termes d'approche intellectuelle au niveau des études de genre, il y a eu une explosion de réflexions. Le mouvement féministe est actuellement tellement riche qu'il est à la fois à l'origine de questions, qui engendrent des réponses, qui elles-mêmes engendrent de nouvelles questions et réflexions, parfois contradictoires. C'est vraiment cela qui a

changé par rapport aux deux premières vagues, quand il n'y avait pas encore ce foisonnement de questions féministes. Par contre, lors de cette période dite de la «troisième vague», est-ce qu'il y a eu un mouvement social comparable aux deux premières? Je ne sais pas.

**Éduquer:** Cette quatrième vague dont on parle actuellement, vous paraît-elle plus définie?

**S.P.:** Pour ce qui est de la quatrième vague, il est incontestable qu'il se passe quelque chose. #Metoo a été un déclencheur. Il y a une ampleur, des mobilisations considérables, on a l'impression que les plaques tectoniques de la société bougent. Plus que le propos, puisqu'on est à nouveau sur la question des violences sexuelles, c'est la réception sociale qui a évolué, et le phénomène me semble plus durable et plus profond. Par exemple, alors que les questions liées à l'avortement étaient bloquées d'un point de vue législatif en Belgique, on est actuellement dans un processus d'accélération, de proposition de textes de discussion qui est sans précédent.

**Éduquer:** Certain-e-s disent que l'action sur les réseaux sociaux se serait substituée à une mobilisation dans la rue, qu'en pensez-vous?

**S.P.:** Les réseaux sont une caisse de résonance du féminisme, c'est inédit et ils sont un facteur incontournable de la mobilisation. Ils offrent, certes, une autre possibilité de diffusion mais il ne faut pas oublier qu'il y a des millions de femmes de chair et de sang dans les rues... On le voit encore tout dernièrement avec ces féministes qui se sont mobilisées partout dans le monde autour de l'hymne chilien «Un violateur sur ton chemin». De même, le 24 novembre, lors de la journée contre les violences faites aux femmes, il y a eu le double des manifestants de l'année dernière à Bruxelles,

preuve qu'il ne s'agit pas que d'un militantisme de salon. Mais ça, c'est aussi parce qu'il y a un tissu associatif, des assos qui sont là depuis des années, qui ont un savoir-faire en la matière, une capacité à mobiliser. C'est aussi parce que cette assise est encore présente que l'essor a lieu. C'est un élément important du tableau qui n'est pas forcément mis en valeur par les médias classiques.

**Éduquer:** Avant #metoo, aviez-vous senti les prémisses du mouvement?

**S.P.:** À quel moment cette nouvelle vague commence? Je ne sais pas réellement, mais je dirais à partir des années 2010. Il faut pourtant ajouter qu'il y a toujours eu des personnes, des femmes, qui ont produit des réflexions féministes, qu'elles soient constituées en association ou non, ces mobilisations n'ont jamais disparu. Ce qui change, c'est la réception qui est faite de leurs réflexions. Après, quel sera vraiment l'impact de ce mouvement sur le nombre de féminicides, par exemple, on ne peut pas le savoir à l'heure actuelle. Et puis, il y a aussi des raisons d'être inquiet. Si le contexte politique continue à évoluer ainsi, vers des conservatismes, des «populismes» entre guillemets réactionnaires, il n'est pas exclu que l'on risque de perdre des droits qui semblent pourtant «très très» acquis.

**Éduquer:** Oui, cela fait penser à cette phrase de Simone de Beauvoir... «N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question». On pense alors à cette tribune rétrograde qui est parue dans la DH, fin novembre, où dix hommes s'expriment sur #metoo...

**S.P.:** Oui, c'est vrai que si certains hommes s'intéressent de plus en plus au féminisme, il y a aussi une montée des masculinismes. Ces hommes qui se sentent menacés par le fait que les femmes aient plus de droits et une position plus favorable qu'auparavant dans la société. Ils constituent un risque puisqu'ils sont présents à tous les niveaux de la société, ils ne sont pas isolés, et cela va de l'anti-féminisme le plus ordinaire, et qui semble le moins menaçant, aux incels (Ndlr: ces hommes profondément misogynes ont commis plusieurs tueries de masse en Amérique du Nord). Il ne faut pas oublier que nous sommes, malgré tout, dans une société loin d'être unanime sur toutes les questions féministes et on pourrait tout à fait utiliser les angoisses de certains pour remettre en question les libertés et les droits de toutes...



Manifestation contre les violences faites aux femmes / 24 novembre 2019 © Camille Wernaers

**Éduquer:** On observe néanmoins une sensibilisation accrue autour des questions de l'égalité femmes/hommes, ne serait-ce, par exemple, parce que de plus en plus de personnes se disent ouvertement féministes...

**S.P.:** Oui, c'est vrai mais il faut être nuancé. Si avant, on disait: «Je ne suis pas féministe mais...», aujourd'hui on dit: «Je suis féministe mais...». On a l'impression que cela va mieux mais il y a aussi beaucoup de feminism washing, sorte d'instrumentalisation du label féministe. Et puis, les expressions féministes qui ont actuellement le vent en poupe sont plutôt liées à un féminisme libéral, le girl power relève un peu de ça aussi, avec cette idée: «ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on va se laisser faire». Mais le féminisme, pour moi, c'est surtout la question des structures qui produisent les inégalités.

Même si on a besoin de modèles positifs, il ne faut pas oublier l'approche structurelle. Le féminisme post moderne qu'on voit beaucoup aujourd'hui est peut-être trop axé sur les dimensions identitaires. Comme s'il y avait une opposition entre un féminisme dit «universaliste» et les autres féminismes.

**Éduquer:** Ce post féminisme qui serait davantage axé sur l'identité, comment se traduit-il?

**S.P.:** Peut-être par la polysémie des modes de revendication, ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose. Mais ce que je regrette, c'est que cette opposition entre un féminisme universaliste et un autre, entre guillemets «identitaire», fait qu'on a une focalisation extrême, par exemple, sur la question du voile. Comme si c'était la question fondamentale dans notre



**Éduquer:** En ce moment, on parle aussi beaucoup «d'empowerment» (ndlr: accroissement d'un pouvoir), est-ce une notion individualiste?

**S.P.:** Oui, l'utilisation qui en est faite dans nos sociétés se fait plutôt dans une perspective individualiste. Pourtant, à l'origine, c'est un outil de mobilisation collective. Bien sûr, encore une fois, il faut examiner le contexte structurel et sociologique de son utilisation, ce n'est peut-être pas la même réalité partout. Cela reste un outil très intéressant. Il ne faut pas renoncer à la complexité des concepts, c'est ce qui fait la richesse des réflexions et mouvements féministes mais cela fait aussi leur conflictualité, jusqu'à un certain point.

On parle aussi beaucoup de féminisme intersectionnel actuellement. C'est un concept très intéressant mais ce n'est pas le sésame absolu. Ses apports sont tout à fait importants puisqu'il permet de prendre en compte des mécanismes de domination croisés, pas forcément cumulatifs mais qui interagissent, comme le genre, la race, la classe sociale. Ce n'est pas un concept aussi nouveau qu'on peut le penser, puisque dans la deuxième vague, il y avait déjà une prise en compte, même si elle n'était pas formulée comme cela, de cette articulation des oppressions. Le problème, c'est que plus les approches sont culturalistes, plus on risque de perdre de vue une forme d'oppression politique commune des femmes en tant que catégorie sociale et politique. D'autre part, on perd aussi de vue «à qui profite le crime». D'un point de vue purement matériel, d'un point de vue socioéconomique, quand on est en train de s'écharper sur les questions, le nœud du problème n'est pas résolu. Pour moi, il reste toujours une donnée fondamentale qui est la domination masculine dans nos sociétés qui s'est construite de façon inégalitaire et asymétrique. Plus que de subjectivité, je préfère parler des rapports politiques en tant que tels. Aujourd'hui, on va être plus intéressé par le fait de parler d'identité: «Comment je me sens par rapport au genre» plutôt que de discuter de ce qui fait l'assignation et ses conséquences. Personnellement, je ne sais pas si je me sens femme ou pas, je ne sais pas ce que ça veut dire être femme, mais je sais que ça veut dire un certain nombre de choses qu'on m'a apprises parce que je suis née avec un vagin, c'est ça le rapport politique. Maintenant je refuse de dire que les autres approches ne sont pas pertinentes. Être féministe, c'est s'intéresser à tout ce qui fait la condition des

femmes dans la société, dans la vie personnelle et collective, on n'est pas obligé d'avoir un avis définitif sur tout.

**Éduquer:** Un mot en guise de conclusion?

**S.P.:** Pour revenir à cette histoire de vagues, ce que je n'aime pas, c'est que cela donne l'impression qu'il y a des passages successifs de mobilisations féministes dans la société, qui s'additionnent, «vague après vague» les questions se régleraient. Mais ce n'est pas le cas puisque les mêmes revendications reviennent vague après vague. Ce qui change, c'est l'expression, la conception sociale de ces expressions et leur réception. Mais sur le fond, pour reprendre l'expression de la sociologue féministe Christine Delphy, il faut déconstruire le mythe de «l'égalité déjà-là». Nous ne sommes pas dans une conception progressive, évolutive, dans le sens où on irait vers un progrès continu en termes de situation des femmes dans la société. C'est une vision simpliste et idéalisée des choses, qui ne prend pas en compte la complexité des réflexions féministes en cours, et qui ne rend pas justice à la dureté persistante de la situation des femmes dans notre société.

société par rapport à la condition des femmes, cela au détriment de questions plus structurelles qui ont à voir avec les conditions socioéconomiques, problèmes dont on parle assez peu. Certaines associations féministes n'inscrivent pas ces questions à l'agenda alors qu'il faudrait, selon moi, remettre au centre une approche plus sociologique des enjeux plutôt que de se focaliser sur les choses de manière principalement subjective et individualisée.

**Éduquer:** On a aussi l'impression que les débats autour de la prostitution restent importants entre les différentes mouvances féministes...

**S.P.:** Oui, c'est un point de friction et ce n'est pas nouveau... C'était déjà le cas au début des années 90. Mais entre féministes, on n'est pas obligées de se mettre d'accord sur tout. Ce qui est important, c'est de continuer à discuter et établir des coalitions.

## Quelle place pour les valeurs en pédagogie?

Pédagogie et valeurs:  
je t'aime moi non plus

*«Je choisis cette pédagogie pour l'autonomie des élèves.»*, *«Je refuse de mettre en place des récompenses pour éviter la compétition.»*, *«Le plus important pour nous, c'est que les étudiants se sentent épanouis dans l'école.»*, *«Il est essentiel pour moi que mon enfant apprenne le respect.»*, *«J'insiste pour qu'il se débrouille seul.»* Toute personne se voyant confier une mission d'éducation a déjà été amenée à prononcer des affirmations similaires. Coopération, autonomie, émancipation, épanouissement... Voilà des mots qui reviennent très régulièrement dans les discours sur l'éducation et/ou l'enseignement.

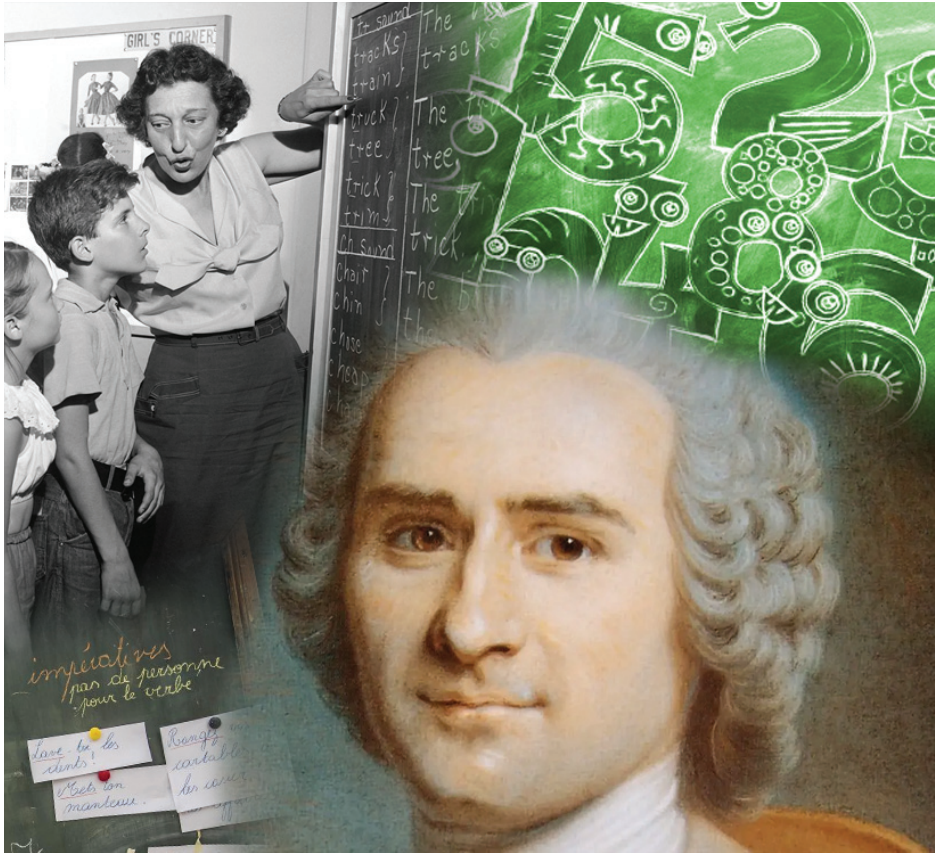
Dans son livre «Les valeurs de l'éducation», le philosophe Olivier Reboul (2010) affirmait: *«Il n'y a pas d'éducation sans valeur»*. Il semble effectivement indéniable que l'activité éducative implique toujours une série de valeurs. Ces valeurs peuvent d'ailleurs se voir impliquées de deux manières différentes dans les pratiques pédagogiques: une première façon qui peut être qualifiée d'explicite, tandis qu'une deuxième invite à les considérer comme agissant de manière implicite dans certaines pratiques.

Si les valeurs se voient impliquées dans l'acte d'éduquer, elles ouvrent également aux façonnements des choix pédagogiques des acteurs et actrices de

l'éducation. Elles semblent donc remplir une double fonction, celle d'être à la fois des moteurs de choix de pratiques éducatives mais également, des produits de ces mêmes pratiques. À titre illustratif, il n'est pas rare de rencontrer des enseignant·e·s/des parents qui mettent en place des pratiques éducatives avec pour motivation de véhiculer certaines valeurs (exemple: offrir à l'enfant un maximum de possibilités de faire ses propres expériences dans le but de prôner la valeur d'autonomie). Cependant, il arrive également que la mise en place de dispositifs éducatifs engendre des valeurs aux antipodes des volontés de celui qui éduque (exemple: offrir des récompenses pour

souligner, encourager et renforcer positivement une évolution ou un apprentissage et par ce même dispositif engendrer de manière inconsciente de la compétition entre apprenant·e·s).

À travers ces exemples, il est aisé de constater que les valeurs représentent des ciments de l'acte d'éduquer et que certaines tensions peuvent naître à leur sujet. Ces réflexions appellent d'ailleurs à de multiples et passionnantes interrogations telles que: Des valeurs, c'est quoi? Quelle place occupent-elles dans la pédagogie? Certaines valeurs prévalent-elles sur d'autres? Peut-on voir une influence de l'histoire sur les valeurs éducatives? Où en sommes-nous actuellement?



Cet article tentera une série de réflexions en ce sens.

## Les valeurs éducatives, kezako?

Shalom H. Schwartz, psychologue social a défini les valeurs comme: «des buts désirables, trans-situationnels, variant en importance, qui servent de principes guidant la vie des gens. L'aspect crucial de leur contenu qui distingue les valeurs entre elles est le type de but motivationnel qu'elles expriment.» Si l'on transpose cette perspective au domaine de l'éducation, il est aisé de comprendre que les valeurs éducatives reposent sur les buts motivationnels qui guident l'acte d'éduquer. Dès lors, il semble primordial de s'interroger sur la place qu'occupent ces valeurs (considérées comme des guides à l'action) dans les préoccupations du pédagogue.

## Les valeurs; quelle place dans la pédagogie?

La question des valeurs est un défi majeur pour le pédagogue. Étienne Vellas (2008), estime d'ailleurs que la dimension axiologique fait partie intégrante des trois pôles fondamentaux que le pédagogue cherche à mettre en cohérence. Ainsi, il s'agit pour lui de tenter d'articuler ses convictions/ sa

vision des finalités de l'éducation (la dimension axiologique) avec deux autres dimensions: Celle des conceptions (la dimension théorique) qui repose sur les savoirs. Et d'un autre côté, celle des actions (la dimension praxéologique) qui concerne plutôt les pratiques.

L'acte d'éduquer amène à systématiquement penser ces dimensions comme étant en interactions les unes par rapport aux autres. Remarquons d'ailleurs que ces dimensions ne sont pas à considérer comme entretenant des rapports de hiérarchie. Il s'agit plutôt de les envisager comme dynamiques; les unes s'alimentant des autres, et inversement. L'exercice n'est donc pas des moindres pour le pédagogue!

Toute l'histoire de la pédagogie illustre à merveille le périlleux exercice qui vise à tenter de mettre ces différents pôles en cohérence. En effet, un voyage à travers les siècles et les grands tournants qui ont marqué le panorama historique de la pédagogie, permet aisément de comprendre le rôle central des valeurs.

## Antiquité, rationalisme et humanisme

Dresser le panorama historique de l'émergence de la pédagogie jusqu'à nos

jours, conduit à mettre en évidence les perpétuelles tensions liées aux valeurs qui ont traversé, et continuent actuellement à traverser, les grandes réflexions sur l'éducation. Cette analyse mériterait d'y consacrer plus de lignes et davantage de profondeur tant les conflits de valeurs y sont les prémisses de questionnements qui continuent à ébranler les pédagogues contemporains.

Clermont Ghautier et Maurice Tardif identifient les débuts de l'histoire occidentale de l'éducation dans la Grèce ancienne, cinq siècles avant notre ère: «Face à une crise de leur culture, les Grecs de l'Antiquité ont instauré un nouveau modèle de culture et formation, axé sur le rationalisme et l'humanisme. Ce modèle est contemporain d'un nouveau régime politique, la démocratie, qui fait de la discussion le cœur même du pouvoir politique.» (2005, p.12)

Cependant, ces grands principes défendus et d'autres encore (sens de la mesure, esprit critique, etc.) peuvent être considérés comme des idéaux étant donné qu'à cette époque, l'éducation a principalement été réservée à une élite. Nous le voyons ici, les réflexions éducatives étaient orientées vers des hommes qui ont déjà eu l'occasion d'être formés. La finalité de l'éducation était surtout de viser à une transformation par le biais de la parole, l'exemple, la réflexion et la persuasion. Les penseurs grecs de l'Antiquité n'ont ainsi pas mené de réflexion sur des problématiques relatives à l'école, ou la pédagogie. Ce type de questionnement émergera plus après.

## De Jean Jacques Rousseau à l'éducation nouvelle...

Au 18<sup>e</sup> siècle, Rousseau critiqua sévèrement le modèle éducatif en place en proposant un retournement radical de la conception de l'enfant et de l'éducation à lui offrir. Ces idées seront reprises bien plus tard par le courant de l'éducation nouvelle. En effet, la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle seront marqués par le passage d'une pédagogie qualifiée de «traditionnelle» à celle dite «nouvelle».

La pédagogie traditionnelle était principalement définie, selon Maurice Tardif et Clermont Gautier (p.131), comme: «une pratique du savoir-faire conservatrice, prescriptive et ritualisée, une formule qui respecte et perpétue la méthode d'enseignement du 17<sup>e</sup> siècle». Cette pédagogie sera ainsi contestée au 20<sup>e</sup> siècle par l'école nouvelle.

L'éducation nouvelle s'inscrit dans une opposition marquée avec la tradition: at-

tention davantage placée sur l'enfant, ses besoins, ses intérêts, révision du statut du maître (désormais considéré comme un guide plus que le détenteur du Savoir Absolu), remise en question des contenus à transmettre. Ce grand mouvement à l'ampleur internationale marquera l'histoire de la pédagogie. Il est à la source de multiples courants de pensées qui, avec leurs singularités et similitudes, continuent à perdurer et/ou à exercer une influence sur les pratiques pédagogiques actuelles.

## Des réformes et législations qui mettent en jeu les valeurs éducatives

Contrairement aux époques qui ont précédé, nous ne disposons pas d'une prise de recul nécessaire pour prétendre à une analyse approfondie des valeurs éducatives phares de notre époque actuelle et des éventuelles tensions qui en ont émergé. D'autant plus que, nous le remarquons par des siècles et des siècles d'histoire, les valeurs éducatives prônées, subissent fortement l'influence des contextes sociétaux et des enjeux des époques dans lesquels elles baignent.

Cependant, nous pouvons déjà mettre en évidence que notre époque est marquée, elle aussi, par de nombreux débats et de multiples initiatives qui mettent en jeu l'intervention et le questionnement de valeurs. À titre d'exemple, remarquons une série importante de volontés de réformes de l'enseignement (Pacte Pour Un Enseignement d'Excellence, Plan de Pilotage, Réforme de la formation initiale) qui amènent les acteurs du monde éducatif à se questionner sur leurs propres valeurs et celles dans lesquelles s'inscrivent ces réformes.

Ces initiatives font inévitablement intervenir des enjeux liés aux valeurs. Prendre part à la mise en place de ces installations/réflexions au sein du monde scolaire permet aisément de s'en rendre compte: les discussions qu'elles font naître suscitent de vives réactions quant aux finalités de l'école, aux rôles des enseignants, aux valeurs à défendre et/ou à inculquer.

Notre époque semble donc être marquée de moments charnières en termes de valeurs éducatives. Nous assistons à un foisonnement de réflexions, de remises en question et de propositions pour changer l'École. Dans cette même lignée, un autre phénomène en témoigne d'ailleurs: la montée en flèche du nombre d'écoles dites «alternatives» qui ouvrent leurs portes depuis ces 5 dernières années.

## Des écoles «différentes» pour une alternative aux valeurs critiquées?

Ces dernières années, des pédagogies considérées comme alternatives subissent un remarquable engouement. Cette ferveur se manifeste par l'offre de plus en plus grandissante de formations, colloques, outils pédagogiques, écoles alternatives, etc. L'une des causes de l'enthousiasme à «faire autrement» peut-être rattachée à ce questionnement/cette crise des valeurs.

En effet, si de plus en plus d'enseignants ou de membres de la communauté éducative s'intéressent à des propositions alternatives, c'est parce qu'il semble actuellement régner une forme d'insatisfaction des valeurs engendrées par un système scolaire dit «classique». Sélection, inégalité, répression, aliénation, compétition sont des exemples de maux reprochés à l'institution scolaire classique. Pour lutter contre ces maux, une série d'initiatives visent à rechercher dans les idées, souvent issues du mouvement d'éducation nouvelle, des propositions pédagogiques qui viseraient des valeurs autres (coopération, justice, respect de l'individualité et du rythme, émancipation, etc.). Ces facteurs expliquent, entre autres, les raisons pour lesquelles les écoles Freinet, Steiner, Decroly, Montessori, ou encore plus récemment des écoles dites à pédagogies actives ou mixtes (alliant des idées mixées de ces pédagogues) séduisent.

À ce sujet, il est intéressant de constater que cette grande volonté de proposer une éducation «différente», peut entraîner certaines dérives ou, tout du moins susciter des interrogations sur lesquelles il est nécessaire de réfléchir: Quelles sont, au-delà des mots et du discours, ces valeurs alternatives? Connaît-on réellement les intentions et fondements des valeurs défendues par celles et ceux à qui nous empruntons les idées? Par quelles pratiques sont véhiculées les valeurs prônées par les acteurs? Est-il pertinent, dans une perspective de pédagogies dites mixtes, de mettre en place des propositions pédagogiques réunissant des auteurs dont les valeurs s'opposent sensiblement? Quel type de valeurs ces décisions engendrent-elles? Suffit-il de mettre en place des pratiques pédagogiques identiques à celles nées des siècles auparavant, sans réflexion sur ou mise en perspective des réalités sociétales dans lesquelles nous vivons actuellement?

## En conclusion... ou pas....

Une chose est sûre, les agitations que nous vivons actuellement amènent à des

réflexions passionnantes sur les valeurs que l'on souhaite prôner en éducation et les différents dispositifs qui permettent (ou non) d'y parvenir. Ces réflexions sont d'autant plus passionnantes qu'elles amènent chacun de nous, chacun de ceux qui se voient confier la mission d'enseigner, à s'interroger sur ses propres cadres de pensée, ses valeurs et celles que l'on assigne à la fonction d'éduquer.

## Références des travaux cités:

- Vellas, E. (2008). *Approche, par la pédagogie, de la démarche d'auto-socio-construction: une «théorie pratique» de l'Éducation nouvelle*. Thèse. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Université de Genève.
- Schwartz, S. H. (2006). *Les valeurs de base de la personne: théorie, mesures et applications*. Revue française de sociologie, 47(4), pp. 929-968
- Reboul, O. (2010). *Les valeurs et l'éducation*. Dans: Olivier Reboul éd., *La philosophie de l'éducation* (pp. 95-121). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- Gauthier, C. et Tardif, M. (1996). *La pédagogie. Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*. Gaëtan Maurin. Montréal. s

## «Je suis une chercheuse engagée»

En lisant des livres d'histoire des sciences, on pourrait croire que la science ne progresse qu'avec des Marie Curie, des Darwin et des lauréat-e-s de prix Nobel. Mais la science avance aussi - et peut-être surtout - grâce à des millions de modestes acteurs et actrices de l'ombre: chercheur-se-s, bien sûr, mais aussi professeur-e-s, inventeurs, instituteur·trice-s, technicien·ne-s, amateur·trice-s, etc., qui mettent leur engagement et leurs convictions au service de la science et de sa diffusion. Au travers de quelques entretiens, nous voulons présenter diverses facettes vivantes de la science incarnée par des personnes passionnées.

Ce mois-ci, rencontre avec une toxicologue féministe et engagée.

**Laurence Huc:** Je m'appelle Laurence Huc, 41 ans, je suis toxicologue en santé humaine à l'INRA (Institut National pour la Recherche Agronomique, France). La toxicologie est la science qui vise à étudier les effets nocifs que peuvent avoir des substances chimiques exogènes (produites à l'extérieur de l'organisme). Il peut s'agir de polluants, mais aussi de médicaments testés avant leur mise sur le marché (étude des effets secondaires). Je travaille en santé humaine, mais il existe également des écotoxicologues, qui travaillent sur les éventuels effets des molécules sur la biodiversité et les écosystèmes.

**Éduquer:** Pourquoi l'étudiante en biologie que vous étiez devient-elle toxicologue?

**L.H.:** J'ai eu la chance d'avoir une formation très gé-

néraliste en biologie: neurologie, biologie moléculaire, génétique, physiologie végétale, etc. Or, en toxicologie, plutôt que de devenir expert dans l'une de ces spécialités, on est amené à traiter des problèmes touchant à tous ces domaines de la biologie, selon les molécules testées. Travailler dans ma discipline me permet donc d'utiliser diverses compétences scientifiques, sans être trop spécialisée.

Ensuite, cette discipline a un impact fort au niveau de la société. C'est une science qui vise au bien commun, dont les retombées sont palpables.

Enfin, dans le cas des polluants environnementaux, la toxicologie agit en prévention plutôt qu'en traitement de maladies. La science médicale a beaucoup misé sur le traitement, plus que sur la

prévention. Or, quand on voit ce qu'un cancer implique en termes de traitement, je me dis qu'il vaut mieux investir plus dans la prévention.

**Éduquer:** En quoi consiste votre travail? Continuez-vous de faire des expériences, par exemple?

**L.H.:** Le travail de mon équipe consiste à expérimenter, rédiger des articles, présenter les résultats, mais aussi... trouver des financements. Je ne fais donc plus beaucoup d'expériences, mais j'en fais encore. Beaucoup de scientifiques, à mon âge, cessent leurs activités expérimentales, persuadés qu'ils doivent laisser cela à des plus jeunes. Je pense que c'est une erreur. D'abord parce qu'il faut garder un pied dans la réalité de terrain. Ensuite, je pense qu'on ne doit pas confier des

«La diversité hommes-femmes permet de mieux répondre aux questions de société. Sinon on ne traite, d'une certaine façon, que la moitié des problèmes!»



hypothèses majeures à des gens qui finissent à peine leurs études. J'ai la hantise, depuis que je dirige une équipe et des doctorants, de partir sur de mauvaises hypothèses, ce qui gâcherait l'avenir d'un jeune doctorant. Je fais donc des essais moi-même pour tester de nouvelles idées, pour orienter les personnes avec qui je travaille.

**Éduquer:** Concrètement, quelles expériences faites-vous?

**L.H.:** Nous cultivons des cellules (intestin, foie) et nous les exposons aux molécules dont on étudie les effets, puis nous mesurons les réactions. Une cellule face à un toxique, c'est un peu comme un village assiégé. La cellule peut modifier la molécule puis s'en débarrasser, au prix parfois d'une grande quantité d'énergie (victoire de l'assiégé); ou bien elle meurt (victoire de l'assiégeant); ou alors les cellules s'affolent, se séparent les unes des autres et se déplacent, etc. Une des caractéristiques du cancer, c'est justement que des cellules se déplacent, et c'est ainsi que se forment des métastases. Nous regardons aussi si l'ADN dans le noyau a été endommagé, nous mesurons l'activité respiratoire, etc.

Parmi les produits que nous testons en ce moment, il y a la dioxine et le benzopyrène. Ces deux molécules sont «naturelles», produites par exemple par le volcanisme. Mais l'activité humaine les engendre également (viande grillée et pots d'échappement pour le benzopyrène, incinérateurs d'ordures pour la dioxine).

**Éduquer:** Ces molécules-là existent donc depuis bien avant l'apparition des humains. Mais vous testez également les effets de molécules entièrement créées par Homo sapiens.

**L.H.:** Oui. Ces molécules «nouvelles», fabriquées par l'industrie chimique depuis moins d'un siècle, sont utilisées pour l'agriculture, les emballages, les détergents, les textiles, les retardateurs d'incendie... Je m'intéresse aux pesticides, qui sont d'ailleurs, en partie, des armes chimiques recyclées. Je travaille aussi dans mon équipe sur le lien entre certains pesticides et cancers du sang (leucémie, lymphomes). C'est le cancer qui ressort le plus chez les agriculteurs exposés.

**Éduquer:** Qu'est-ce que l'effet «faibles doses» dont on entend souvent parler?

**L.H.:** Depuis quelques dizaines d'années, on sait que certains produits sont, étrangement, toxiques à très faible dose, mais pas à dose plus forte. Très faible dose, c'est-à-dire de l'ordre du milliardième de mole par litre<sup>1</sup>. C'est le cas notamment des perturbateurs endocriniens, comme le bisphénol A, qui perturbent le fonctionnement hormonal. Les hormones, qui sont des messagers chimiques dans le corps, agissent en quantités minuscules, donc une très faible quantité de perturbateur peut avoir des conséquences dramatiques. Notamment pendant des phases-clé du développement (grossesse, enfance).

Donc avec ce phénomène, la notion de



«seuil tolérable» n'a plus de sens. On ne peut plus dire «le produit est extrêmement dilué, il est à l'état de traces, il ne peut être nocif». Une des principales questions à l'heure actuelle en toxicologie, ce sont justement ces expositions chroniques à faible dose.

**Éduquer:** À part vos recherches, avez-vous d'autres activités scientifiques?

**L.H.:** Oui. Je pense qu'il est important que l'on communique aux citoyens ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas. Je participe à différentes manifestations «grand public», par exemple «la Nuit des Chercheurs», avec des stands où l'on fait des ateliers expérimentaux, au contact du public. Je suis également dans l'association «Femmes & Sciences»<sup>2</sup>, qui vise à promouvoir la place des femmes en sciences, tant au niveau des études que pour l'appui aux carrières.

**Éduquer:** Est-ce le rôle du chercheur d'aller au contact des citoyens ordinaires?

**L.H.:** Oui. Je trouve qu'on fait trop souvent de la science pour la science; on fait des recherches dans un vase clos où on ignore la position sociale et le rôle qu'on a dans la Cité. Lorsque la science est ainsi déconnectée du monde, on ne sait plus si ce qu'on fait est réellement utile pour la société. On produit beaucoup de science pour des applications technologiques peu utiles, sans traiter les vrais problèmes.

Si les scientifiques étaient plus en contact avec les gens, ils reformuleraient mieux leurs questions. Le fait de devoir parler devant des gens qui ont un cancer ou qui nous demandent «Que dois-je manger?» nous met devant les vrais enjeux, devant le sens de notre métier. Et cela nous force à un peu d'humilité. Quand je fais des conférences grand public ou des stands avec des enfants, on me dit «Quel temps tu perds!». Mais, en réalité, j'y vais pour moi, pour ce que m'apportent les gens. Je n'y vais pas pour «dispenser mon savoir», mais pour rencontrer le public, et porter un autre regard sur mon travail.

**Éduquer:** Quelles sont plus précisément les actions de «Femmes & Sciences»?

**L.H.:** Nous avons par exemple mené un travail avec une troupe de théâtre sur les femmes «oubliées» par le prix Nobel: celles qui se sont fait usurper leur découverte par un homme. Nous travaillons également sur les stéréotypes. Et puis, simplement, on fait des expériences «hors laboratoire»: l'un des meilleurs encouragements pour des jeunes

filles, c'est de voir des femmes scientifiques à l'œuvre. Si ce sont des hommes qui sont mis en avant, elles ne peuvent pas se projeter (ou plus difficilement) dans une carrière.

La polarité «garçons scientifiques» et «filles littéraires» se met déjà en place dans l'école primaire. Nous travaillons donc aussi sur la formation des enseignants primaires, ou sur la révision des manuels scolaires. Les manuels de science parlent peu de femmes scientifiques, par exemple de toutes ces femmes qui auraient dû recevoir le Nobel. Et les manuels scolaires en général sont très genrés (femmes commerçantes, hommes scientifiques, etc.)<sup>3</sup>.

**Éduquer:** En quoi la science gagnerait à être plus féminisée?

**L.H.:** Il y a certes plus de femmes en biologie qu'en physique par exemple. Mais plus on monte dans la hiérarchie, là où se fait le pilotage de la science, plus la biologie redevient masculine.

La diversité hommes-femmes permet de mieux répondre aux questions de société. Sinon on ne traite, d'une certaine façon, que la moitié des problèmes! Pour résumer en caricaturant, je dirais qu'une science

masculine s'occupe de prostate et pas de gynécologie. Le combat contre les perturbateurs endocriniens, qui affectent la fertilité et le développement du fœtus, a commencé avec des femmes, Rachel Carson<sup>4</sup> notamment. Les hommes ne se sont saisis de cette question qu'à partir du moment où on a démontré que la fertilité masculine pouvait également être impactée. Notons qu'à l'heure actuelle, l'infertilité masculine emploie deux fois plus de moyens que l'infertilité féminine.

Les problématiques ne sont donc pas posées de la même façon par des hommes et des femmes. Mais il n'y a pas que la diversité de genre qui importe, il y a aussi la diversité sociale, la diversité de nationalités. Dans les milieux les plus modestes, on observe que les parents n'encouragent pas les enfants qui ont le goût des sciences. La science est trop dédiée aux problèmes de riches hommes blancs. D'une certaine façon, la science actuelle est encore trop de la «Western Man Science».

**Éduquer:** Voyez-vous des manifestations concrètes de la difficulté d'être une femme en recherche?



**L.H.:** Oui, bien sûr. Depuis que je dirige mon équipe, la violence est décuplée. Ce sont des attitudes, des façons de s'exprimer. On m'a dit une fois: «Maintenant que tu as un enfant, tu devrais t'occuper de lui plutôt que de t'occuper de questions de rigueur scientifique». Je pense qu'on ne s'adresserait pas à un homme de cette façon-là. Quand je parle, parfois on ne m'écoute pas, et si un homme redit exactement la même chose, on trouve ça génial! Cela arrive très souvent. Ou alors il y a de la condescendance, on me donne des conseils dont je n'ai pas besoin. On m'a récemment dit que «je n'avais pas les épaules» et qu'il fallait que je m'appuie sur un chercheur sénior... au secours! (rires). Les femmes doivent souvent se plier à un management assez «masculin», du genre «carotte et bâton». On me dit par exemple que je suis «trop sympa», que je dois «faire souffrir», et que «ce qui compte, c'est la carrière». Je suis convaincue que la présence de plus de femmes en sciences, et plus haut dans les hiérarchies, contribuerait à repenser le travail d'équipe autrement, si tant est qu'elles aient la force de caractère pour imposer un changement... C'est fatigant de lutter, non? (rires)

**Éduquer:** Vous faites partie d'un groupe de chercheurs qui a lancé une alerte en 2018, concernant certains fongicides, sous la forme d'une tribune dans le quotidien *Libération*<sup>5</sup>. Pensez-vous qu'un.e scientifique doit également être lanceur d'alerte?

**L.H.:** Je suis fonctionnaire, chargée de veiller au bien commun. Or, mes compétences scientifiques m'ont permis de détecter un danger pour le bien commun. Donc je devais faire quelque chose. C'est aussi simple que cela. Nous avons alerté les autorités, qui ne nous ont pas écoutés. Donc, nous avons lancé l'alerte par *Libération*. Près de deux ans après, elle vient tout juste d'être reconnue<sup>6</sup> comme scientifiquement fondée et solide, contrairement à ce que prétendaient les autorités jusqu'alors...

Dans un monde idéal où les agences nous auraient entendus, nous n'aurions pas eu à «sortir du labo». Certes, on pourra dire que ce n'était pas à nous de faire cela, mais en l'état actuel du système, nous devons le faire, car sinon, personne ne l'aurait fait.

**Éduquer:** Qu'aimez-vous dans le métier de chercheuse?

**L.H.:** La liberté intellectuelle. L'aventure humaine, le travail en équipe. Se poser des

questions que personne ne s'est posé avant. D'autant plus avec des gens avec qui j'aime travailler, en qui j'ai confiance, qui partagent les mêmes valeurs de travail que moi.

**Éduquer:** Quelles sont d'après vous les qualités d'une bonne chercheuse en toxicologie environnementale?

**L.H.:** La rigueur scientifique, bien sûr. Mais aussi l'intégrité, notamment l'absence de conflit d'intérêts. Je pense aussi qu'un bon chercheur ne doit pas seulement publier, mais accompagner le résultat des découvertes au sein de la société: interpeller les agences, les politiques, éventuellement les médias.

**Éduquer:** Qu'est-ce qui est difficile dans votre métier?

**L.H.:** Le «piège de la passion». Ce métier est passionnant et l'on peut sacrifier beaucoup de choses, peut-être trop. Ensuite, le désengagement de certains chercheurs autour de moi, qui me voient comme une «lanceuse d'alerte», donc une «fouteuse de m...», alors que je pense vraiment que je ne fais que mon métier. Ensuite, le cloisonnement des disciplines. Le toxicologue ne rencontre pas les agriculteurs, ni les médecins, ni les sociologues, ni les apiculteurs. En santé humaine et en écologie, tout est complexe, et nécessite des savoirs pluridisciplinaires. Or les différents professionnels ne se parlent pas, ce qui retarde énormément les progrès du savoir.

**Éduquer:** Je connais des militants qui disent «La science telle qu'elle est organisée est mortifère. Il faudrait l'arrêter.» Que leur diriez-vous?

**L.H.:** Qu'en effet, la science telle qu'elle est menée n'est pas satisfaisante. Pour toutes les raisons dont j'ai parlé: «Western Man Science», cloisonnement, conflits d'intérêts, manque d'engagement, etc. C'est pour cela que je tente de m'impliquer comme bénévole dans d'autres structures indépendantes, qui mènent des actions pluridisciplinaires sur le terrain. Je fais notamment partie de l'Atelier d'Écologie Politique à Toulouse (Atecopol<sup>7</sup>) qui vise à replacer la science au cœur des débats sociaux et politiques pour apporter des réponses aux défis majeurs que sont le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et les inégalités et injustices sociales.

**Éduquer:** Cette lucidité de scientifique que vous avez sur le monde vous empêche-t-elle d'être sereine?

**L.H.:** Oui. C'est évident. Je dormais mieux quand j'étais ignorante (rires). Il y a des problèmes graves avec les pesticides, et en même temps il y a un déni, c'est difficile d'être sereine. Il se passe la même chose pour les climatologues, par exemple. C'est pour cela que je m'implique pour diffuser la science autrement, pour tenter de participer à une réinvention de la science. Ce que j'aimerais, c'est transformer cette lucidité en créativité. Ce n'est pas le cas tous les jours (rires).

**Éduquer:** Qu'est-ce qui vous anime? Qu'est-ce qui vous fait continuer?

**L.H.:** Je me dis que si je ne le fais pas, personne ne le fera. Ensuite, je garde mes convictions. Je suis une chercheuse engagée et je travaille avec une équipe engagée. Ensuite, pour mon fils; pour ne pas qu'il voie que je laisse tomber. Que je puisse lui dire plus tard que j'ai fait tout ce que j'ai pu. Et j'ai l'espoir que ça marchera mieux à l'avenir. Je mise sur les jeunes.

Enfin, au nom de deux chercheurs brillants, dont un ami proche, qui se sont brûlés les ailes en pratiquant la science dans un système académique qui ne leur correspondait pas. En leur mémoire, je garde le cap de ma passion et de mon engagement.

1. La mole par litre est l'unité de concentration des chimistes. Un milliardième de mole par litre correspond par exemple à une cuillerée de sel dans dix millions de tonnes d'eau!
2. [www.femmesetsciences.fr/](http://www.femmesetsciences.fr/)
3. [www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-89.htm](http://www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-89.htm)
4. L'auteur de *Printemps silencieux*, ouvrage publié en 1962 sur les effets des pesticides sur les écosystèmes, et qui a contribué à l'essor du mouvement écologiste aux USA
5. [www.liberation.fr/debats/2018/04/15/une-revolution-urgente-semble-necessaire-dans-l-usage-des-antifongiques\\_1643539](http://www.liberation.fr/debats/2018/04/15/une-revolution-urgente-semble-necessaire-dans-l-usage-des-antifongiques_1643539)
6. [www.alerte-sante-environnement-deontologie.fr/travaux/avis-rendus/article/avis-sur-le-signalement-de-possibles-risques-lies-a-l-utilisation-de-fongicides](http://www.alerte-sante-environnement-deontologie.fr/travaux/avis-rendus/article/avis-sur-le-signalement-de-possibles-risques-lies-a-l-utilisation-de-fongicides)
7. <https://atecopol.hypotheses.org/>

# Pour nous contacter

## Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles  
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81  
Fax: 02 / 514 26 01  
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12  
e-mail: info@ligue-enseignement.be  
Site: [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

*Président* Roland Perceval  
*Secrétaire général* Jean-Pierre Coenraets  
*Trésorier général* Renaud Loridan  
*Directeur* Patrick Hullebroeck  
*Assistante*  
Cécile Van Ouytsel  
*Responsable du personnel*  
Julie Legait  
*Assistante*  
Nathalie Masure

*Comptable*  
Jonathan Declercq

*Permanent-e-s du secteur communication - Internet*  
Marie Versele  
Juliette Bossé  
Maud Baccichet  
Valérie Silberberg

*Mise en page* Éric Vandenheede

*Permanent-e-s du secteur formation*  
Audrey Dion  
Nele Lavachery  
Sylwana Tichoniuk  
Éric Vandenheede  
Amina Rafia

Andrea Deruyver  
Coline Malot

*Responsable du secteur interculturel*  
Julie Legait

*Formatrices du secteur interculturel*  
Hanane Cherqaoui Fassi  
Ariane Crèvecoeur  
Joana El Zir  
Pamela Cecchi  
Pauline Laurent  
Sarah Glover

*Coordinatrice de la revue Éduquer*  
Juliette Bossé

## Secrétariats des sections régionales

**Régionale du Brabant wallon**  
LEEP du Brabant wallon  
Avenue Napoléon, 10  
1420 Braine-l'Alleud  
Tél.: 010/61 41 23

**Régionale de Charleroi**  
(à la Maison de la Laïcité)  
*Présidente* Maggy Roels  
Rue de France, 31  
6000 Charleroi  
Tél.: 071 / 53 91 71

**Régionale du Hainaut occidental**  
(à la Maison de la Laïcité)  
*Président* Bernard Valle  
Rue des Clairisses, 13  
7500 Tournai  
Tél.: 069 / 84 72 03

**Régionale de Liège**  
*Président* Thomas Herremans  
Boulevard de la Sauvenière, 33-35  
4000 Liège

**Régionale du Luxembourg**  
*Présidente* Michelle Baudoux  
Rue de Sesselich, 123  
6700 Arlon  
Tél.: 063 / 21 80 81

**Régionale Mons-Borinage-Centre**  
*Président* Guy Hattiez  
Rue de la Grande Triperie, 44  
7000 Mons  
Tél.: 065 / 31 90 14

**Régionale de Namur**  
*Présidente* Caroline Seleck  
Rue Lelièvre, 5  
5000 Namur  
Tél.: 081/22.87.17



## Cotisation et don 2020

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2020** merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2020** est de **25€** minimum. À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1** de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles. Communication: cotisation ou don 2018. Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou [admin@ligue-enseignement.be](mailto:admin@ligue-enseignement.be)



## Je m'abonne à Éduquer

Vous êtes enseignant-e, directeur-trice d'école, parent, ou tout simplement intéressé-e par les questions d'éducation et d'enseignement? Pour seulement **25€** par an, retrouvez, chaque mois, les informations sur l'actualité de l'enseignement sélectionnées pour vous par la Ligue et des analyses approfondies sur les questions éducatives!

Rendez-vous sur notre site:

[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

Rubrique contact, «S'abonner à

Éduquer».

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



culture.be

